



الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
République Algérienne Démocratique et Populaire
وزارة التعليم العالي و البحث العلمي
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
جامعة عبد الحميد ابن باديس مستغانم
Université d'Abdelhamid Ibn Badiss Mostaganem
قسم الهندسة المدنية و المعمارية
Département de génie civil et d'architecture

*Mémoire de fin d'étude de
Master Académique*

Filière : Architecture

Spécialité : Architecture et patrimoine

Thème :

**La mise en valeur de la mosquée dans la planification urbaine
par la mise en référence de sa place dans la cité ancienne
Cas du quartier de Tobana à Mostaganem**

Présenté par : Mr. LATROCH Farid

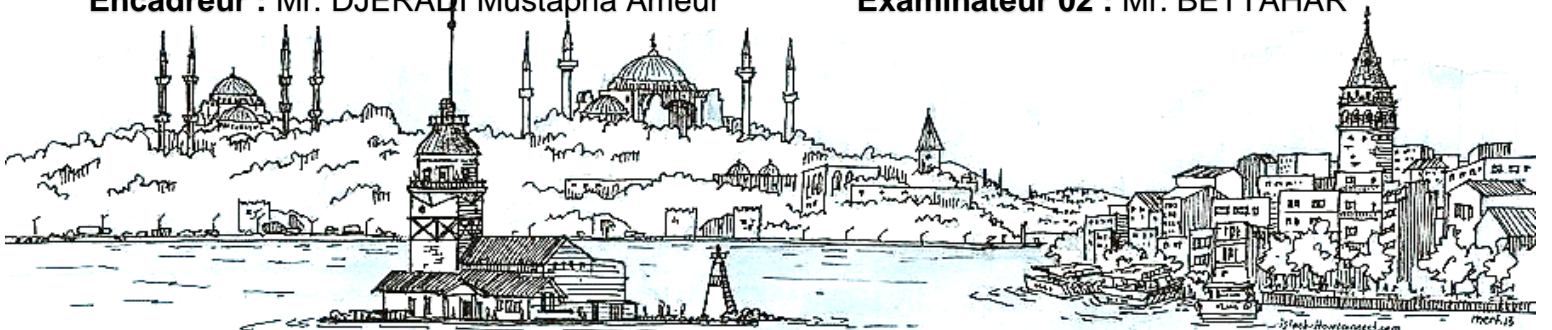
Soutenu le 19 Juin 2017 devant le jury composé de :

Président : Mr. ALLAL. N

Encadreur : Mr. DJERADI Mustapha Ameer

Examineur 01 : Mr. MESSAHEL

Examineur 02 : Mr. BETTAHAR



بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ

Remerciements

*Je tiens à remercier mon encadreur Mr. Djeradi
Mustapha Ameur pour avoir accepté de diriger ce travail,*

*Les honorables membres du jury pour avoir accepté
d'examiner ce modeste travail,*

*Tous mes enseignants du département de Génie et
d'Architecture pour les efforts concédés à notre formation,*

*Toutes personnes, organismes, administrations qui ont
contribué de près ou de loin à la réalisation de ce travail.*

« « Merci » »

Dédicace

Je dédie ce présent mémoire fruit de ma formation

A

Mes très généreux parents pour tous leurs sacrifices, et soutien ,

Mon cher frère Zakaria ainsi que mes chères sœurs ,

Toute ma famille et mes amis pour leurs encouragements ,

Toute personne qui a su être présente lorsque j'en avais besoin ,

*Enfin, j'ai une pensée à mon grand-père qui nous a quitté cette
année, et qu'Allah lui amène dans son large paradis ,*

Amine !

Sommaire

Avant-propos :	01
Introduction générale :	02
Question de départ :	05
Hypothèse de la recherche :	05
Définition de concepts :	05

Partie I :

Évolution de la mosquée dans la cité ancienne

Introduction :	08
Chapitre I : Aperçu sur la cité ancienne :	09
1. Caractéristiques formelles :	09
2. Logiques de production de l'espace urbain :	11
3. La cité ancienne dans les pays musulmans :	14
Chapitre II : La mosquée dans la cité ancienne	16
1. De la maison du prophète (Qsssl) aux premières mosquées :	17
2. Classement de mosquées dans la cité ancienne :	19
3. Rôles et fonctions de la mosquée dans la cité ancienne :	20
4. Caractéristiques urbaines de la mosquée dans la cité ancienne : ...	23
Conclusion :	24

Partie II :

L'évolution de la Mosquée en Algérie

Introduction :	25
Chapitre I : L'évolution de la mosquée en Algérie	26
1. Aperçu historique :	26
2. Période de la rupture coloniale :	27
3. Période après l'Indépendance :	30
Chapitre II : La mosquée contemporaine en Algérie	32
1. Classement de mosquées contemporaines en Algérie :	32
2. Fonctions et rôles de la mosquée contemporaine en Algérie :	34
3. Construction de mosquées contemporaines en Algérie :	36
Chapitre II : La planification urbaine en Algérie	37
1. Aux origines des politiques urbaines en Algérie :	37
- Politiques urbaines coloniales :	37
- Politiques urbaines post Indépendance :	42
2. Les instruments d'urbanisme en Algérie :	43
Conclusion :	46

Partie III :

Réflexion sur le Projet de recherche

Chapitre I : Problématique :	48
1. Failles et lacunes :	48
2. Pertinence pour remédier les lacunes :	49
3. Justification de la quête de solutions :	50
4. Questionnements et hypothèses de la recherche :	50
5. Objectifs et limites :	51
6. Justification du choix du cas d'étude :	52
Chapitre II : Méthode et méthodologie :	53
1. Méthode d'analyse morphologique :	53
2. Présentation du cas d'étude : Quartier de Tobana :	61

Partie IV : Expérimentation

Chapitre I : Cas d'étude d'une cité ancienne : Quartier de Tobana

1. Présentation : 69
2. Interprétation et commentaire : 69

Chapitre II : Cas d'étude N° 01 de la ville d'aujourd'hui : Hassi Mamèche

1. Enquête sur l'agglomération du chef-lieu (A.C.L) : 71
2. Enquête sur le P.O.S d'extension urbaine : 74
3. Interprétation et commentaire : 78

Chapitre III : Cas d'étude N° 02 de la ville d'aujourd'hui : La ville de Stidia

1. Enquête sur l'agglomération du chef-lieu (A.C.L) : 79
2. Enquête sur le P.O.S d'extension urbaine : 82
3. Interprétation et commentaire : 85

Conclusion : Résultats et discussions 86

Conclusion générale : 89

Bibliographie : 90

Annexe : 92

Avant-propos :

Autrefois, la mosquée occupait une place centrale dans la vie urbaine, elle devient, aujourd'hui, un simple lieu de culte, déconnectée des problèmes de la société, et un simple équipement, moins structurant l'espace.

La présente recherche traite la valorisation de la mosquée dans la planification urbaine en Algérie, et se base sur l'hypothèse que sa place dans la cité ancienne peut être une référence et un référentiel de la ville d'aujourd'hui pour identifier les facteurs affectant sa valeur urbaine, sa localisation, et sa distribution géographique afin d'établir une nomenclature des critères de choix de ses sites d'implantations à l'échelle de la ville et de ses quartiers.

Pour atteindre ces objectifs, l'analyse typo morphologique du quartier de Tobana à Mostaganem en tant que patrimoine urbain et modèle de cité ancienne nous permet de reconstituer à partir de ce cas d'étude la logique organisationnelle de l'espace urbain autour de la mosquée et les fonctions qui y attachent, ainsi que de comprendre les effets de la mosquée sur la croissance et le développement urbains.

Trois facteurs essentiels pouvant valoriser la mosquée à l'échelle urbaine à savoir : La nécessité de relier la mosquée à la conception de la structure urbaine, et sa desserte par les axes majeurs de la ville ; sa visibilité et sa dominance du paysage urbain de la ville par l'utilisation de la topographie du site et la limitation de la hauteur des constructions environnantes ; la servitude par rapport à son environnement bâti et sa liberté de toute mitoyenneté.

Mots clés : *Mosquée, cité ancienne, référence, référentiel, planification urbaine.*

Introduction générale :

Édifice fonctionnel, sémantique et symbolique pour les différentes communautés musulmanes, la mosquée est le lieu de culte des musulmans dans laquelle s'effectuent les prières quotidiennes qui sont l'un des cinq piliers de l'islam. Elle est répétée 28 fois dans le saint coran, ce qui montre son importance dans la religion. Depuis que le Prophète Mohamed (Qsssl) a fondé sa mosquée à Médina, elle était un centre politique, social, administratif et même tribunal.

Tout au long de l'histoire, la construction des mosquées était associée aux édifices publics officiels qui l'entourent puis aux bâtiments résidentiels avec un tissu urbain spécifique reflétant les relations humaines interconnectées jusqu'il sera clair que la mosquée est l'un des plus importants éléments de la cité arabo-musulmane, et la mosquée au cœur de la cité est d'un point de vue de l'urbanisme, le fondement d'un tissu matériel et immatériel complémentaire.¹ Cependant, la croissance urbaine désorganisé a fait que la mosquée dans de nombreux cas se construit sur des terrains marginalisés et des sites inadaptés avec la place de la mosquée et son rôle dans la société comme élément important et organisateur de l'urbanisme duquel se commencent les groupements résidentiels et autour duquel s'organisent les équipements et les services publics, et elle devient, aujourd'hui, un simple équipement moins structurant l'espace ; un simple lieu de culte déconnecté des problèmes de la société ; et mal orientée vers la direction sacrée de la Qibla.²

قال الله تعالى : ﴿ قَدْ نَرَى تَقَلُّبَ وَجْهِكَ فِي السَّمَاءِ فَلَنُوَلِّيَنَّكَ قِبْلَةً تَرْضَاهَا فَوَلِّ وَجْهَكَ شَطْرَ الْمَسْجِدِ الْحَرَامِ وَحَيْثُ مَا كُنْتُمْ فَوَلُّوا وُجُوهَكُمْ شَطْرَهُ وَإِنَّ الَّذِينَ أُوتُوا الْكِتَابَ لَيَعْلَمُونَ أَنَّهُ الْحَقُّ مِنْ رَبِّهِمْ وَمَا اللَّهُ بِغَافِلٍ عَمَّا يَعْمَلُونَ ﴾ (سورة البقرة: 144)

¹ Abdurahman Mohamed et Ghada El Abed, Urban space and the urban value of Jamea Mosque in Islamic City, The Islamic University Journal, 2011

² Hassan KHARMICH, *La mosquée : Un repère dans la ville*, 2007 (<http://habous.gov.ma/fr/architecture-des-mosqu%C3%A9es/1100-la-mosqu%C3%A9e,-un-rep%C3%A8re-dans-la-ville.html>)

³ القرآن الكريم

À la quête de la valeur urbaine de la mosquée dans la ville algérienne, on tentera de rechercher : **Est-ce que la place de la mosquée dans les cités anciennes peut être une référence et un référentiel de la ville d'aujourd'hui ?**

Pour répondre à la question de départ, la présente recherche se base sur l'hypothèse que la place de la mosquée dans la cité ancienne peut être une référence et un référentiel de la ville d'aujourd'hui. À nos yeux, il existe des constantes frappantes qui dépassent la notion du temps et du lieu sur la manière de valoriser la mosquée et qu'on peut les faire sortir à partir des cités anciennes pour les appliquée ensuite dans la ville actuelle.

La présente recherche vise en premier lieu à reconstituer à partir de l'existence du patrimoine urbain en tant que modèle de cité ancienne et de documents d'archives la logique organisationnelle de l'espace urbain autour de la mosquée et les fonctions qui y attachent afin de comprendre ses effets sur la croissance et le développement de la cité et de ces quartiers, et identifier par conséquence les facteurs affectant sa valeur urbaine, sa localisation, et sa distribution géographique pour permettre finalement à fixer les mécanismes de son insertion dans le tissu urbain à l'échelle du quartier et de la ville, et établir une nomenclature des critères de choix de ses sites d'implantations.

La question de la valeur urbaine de la mosquée, vu son importance, a été traitée par plusieurs recherches à l'instar de celle établi par *Hamid Garsivaz-Gazi* à l'université de Damas en Syrie et intitulée : *"The position of Mosques in Islamic cities and its location design in new cities"*, qui analyse le rôle et la position de la mosquée comme un facteur dans la formation, la transformation, et le développement urbain des cités islamiques à partir de plusieurs quartiers jusqu'à la ville toute entière, comme elle a étudié l'importance de son localisation et distribution géographique, afin de créer un environnement urbain dynamique et une organisation de la structure physique et celle des quartiers.

La recherche d'*Abdurahman Mohamed et Ghada El Abed* intitulée "*Urban space and the urban value of Jamea Mosque in Islamic City*" concerne la nature de la relation entre la mosquée jamie et son espace urbain associé afin de découvrir le rôle actif que joue l'espace dans la mise en valeur urbaine et fonctionnelle de la mosquée dans le tissu urbain de la ville islamique de Gaza en Palestine.

La recherche effectuée par *Fatimatul Azariah Safee, Mohd Yazid Mohd Yunos, Nor Kalsum Mohd Isa, Safwah Mohamed Kamil, et Mohd Amirul Hussain* intitulée "*Principle of Islamic Neighborhood Planning in Order to Create a Better Neighborhood Community*" a tenté de révéler un principe de planification de quartier dans la ville Malaysienne basée sur une perspective islamique afin de créer une meilleure vie communautaire, et a traité la mosquée comme étant un élément fondamental.

L'étude de la forme urbaine des cités anciennes, son logique organisationnelle, ainsi que le rôle de la mosquée de par sa typologie dans la dimension spatiale et sociale de la ville nous conduit à opter pour la méthode d'analyse typo morphologique de l'école italienne des années 60, celle de *S. Muratori* et par la suite ses étudiants *A. Rossi, C. Aymonino, et G. Caniggia*. Il s'agit d'une combinaison entre l'étude de la morphologie urbaine et celle de la typologie architecturale, à la jonction des deux disciplines que sont l'architecture et l'urbanisme.

Trois facteurs essentiels pouvant valoriser la mosquée à l'échelle urbaine à savoir : La nécessité de relier la mosquée à la conception de la structure urbaine, et sa desserte par les axes majeurs de la ville ; sa visibilité et sa dominance du paysage urbain de la ville par l'utilisation de la topographie du site et la limitation de la hauteur des constructions environnantes ; la servitude par rapport à son environnement bâti et sa liberté de toute mitoyenneté.

I. Question de départ :

A la quête de la véritable signification de la mosquée dans la ville, on tentera de rechercher :

Est-ce que la valeur urbaine de la mosquée dans les anciennes cités islamiques peut être une référence et un référentiel de la ville actuelle ?

II. Hypothèse de la recherche :

La place de la mosquée dans les cités anciennes peut être une référence et un référentiel de la ville d'aujourd'hui, car Il existe des constantes frappantes qui dépassent la notion du temps et du lieu sur la manière de valoriser la mosquée et qu'on peut les faire sortir à partir des cités anciennes pour les appliquer ensuite dans la ville actuelle.

III. Définition des concepts :

Mosquée : n.f. Édifice cultuel de l'islam.⁴

*La mosquée est la Maison d'Allah, où se réunissent les musulmans qui y font leurs prières, récitent le Saint Coran et apprennent tout ce qui leur est bénéfique en matière de leur religion et de leur vie présente.*⁵

قال الله تعالى : ﴿ فِي بُيُوتٍ أُذِنَ لِلَّهِ أَنْ تُرْفَعَ وَيُذْكَرَ فِيهَا اسْمُهُ يُسَبِّحُ لَهُ فِيهَا بِالْغُدُوِّ وَالْآصَالِ

(36) سورة النور⁶

⁴ Dictionnaire de la langue française « Larousse ».

⁵ Art.2. Décret exécutif n° 13-377 du 5 Muharram 1435 correspondant au 9 novembre 2013 portant statut de la mosquée.

⁶ القرآن الكريم

Cité ancienne : (Appelée aussi cité traditionnelle, ville traditionnelle) Elle désigne l'ensemble des établissements humains préindustriels, fondés sur une « tradition » vivante et héritée. En Europe, elle désigne aussi les ensembles urbains précédant l'âge classique et l'apparition des Etats-nations modernes. Concrètement, il s'agit essentiellement des villes de l'Occident médiéval, les médinas du monde musulman, et les établissements humains des civilisations périphériques et dites archaïques.⁷

La cité ancienne possède trois fonctions principales : Religion, Négoce, et Juridiction.⁸

Référentiel : n.m. Un ensemble d'éléments formant un système de référence.⁹

Planification urbaine : Partie et pratique de l'urbanisme dont l'objectif est de prévoir l'évolution de l'urbanisation dans le temps, à partir d'un diagnostic de la situation actuelle, les tendances constatées et le projet de ville souhaité. Longtemps dominée par la planification socioéconomique, elle se traduit concrètement par la confection de plans d'urbanisme (instruments d'urbanisme) pour la gestion de la croissance urbaine.¹⁰

⁷ Maouia SAIDOUNI, *Éléments d'introduction à l'urbanisme*, Éditions CASBAH, 2000.

⁸ Lewis MUMFORD, *la cité à travers l'histoire*, Éditions du SEUIL, 1964.

⁹ Dictionnaire de la langue française « Larousse ».

¹⁰ Maouia SAIDOUNI, *Éléments d'introduction à l'urbanisme*, Éditions CASBAH, 2000.

Partie I : Évolution de la mosquée dans la cité ancienne

Introduction

Dans cette partie nous allons aborder les fondements théoriques, historiques et règlementaires de la mosquée dans la cité ancienne afin de nous permettre de constituer un cadre référentiel pour la partie analytique.

Dans un premier temps, nous présentons tout d'abord la cité ancienne tout en expliquant ces caractéristiques formelles, ainsi que la logique de production de son espace urbain.

Dans un second temps, il est nécessaire de comprendre la genèse de la mosquée, son évolution à travers l'histoire, ces rôles et fonctions, ainsi que ces valeurs et caractéristiques urbaines dans la cité ancienne.

Chapitre I : Aperçu sur La cité ancienne

De nos jours, ces ensembles urbains forment un « patrimoine » reconnu par tous. Ils retiennent, depuis quelques décennies, l'attention des sphères nationales et internationales, après avoir été maltraités par des opérations de « rénovation » irresponsables, et après avoir été désignés, péjorativement ou non, d'établissement spontanés », « populaires », ou encore « créés sans architectes ».

I. Caractéristiques formelles¹¹ :

L'observation superficielle d'une ville traditionnelle montre un caractère d'unité inégalé par les ensembles urbains contemporains. Cette unité repose sur quelques traits fondamentaux :

- Le système de voies des ensembles urbains traditionnels est basé sur une très forte hiérarchie de rues de places : rue(s) principale (s), rue secondaire et enfin impasses desservant les lieux d'habitation. Cette hiérarchie est rendue possible par la superficie, souvent réduite, des ensembles urbains traditionnels. Aujourd'hui, l'étendue importante des villes rend la mise en place d'une hiérarchie signifiante, une chose difficile à atteindre. L'unité de l'ensemble est souvent garantie, aussi, par sa fermeture, réalisée grâce à un rempart défensif mettant à profit les accidents de terrains. Le rempart délimite physiquement un espace intérieur réduit et cohérent, opposé à un espace extérieur infini, différent et parfois hostile.

- Le caractère unitaire de la ville traditionnelle n'est pas seulement le fait du système des voies, l'architecture elle-même y joue un rôle prépondérant. Les différents bâtiments, qui constituent ces ensembles urbains, ont, entre eux comme un air de famille. Les matériaux de construction sont souvent les mêmes et tirés du

¹¹ Maouia SAIDOUNI, Éléments d'introduction à l'urbanisme, Éditions CASBAH, 2000.

Partie 1 : Evolution de la mosquée dans la cite ancienne

terroir ; les ouvertures (portes et fenêtres), par leurs formes et leurs dimensions, mais aussi les toitures, présentent des formes apparentées.

- Le dernier facteur contribuant au caractère unitaire des ensembles urbains traditionnels est le « temps ». L'évolution y est lente au cours des siècles et la tradition, fortement ancrée, empêche les évolutions brutales, les révolutions conceptuelles et les ruptures spatiales qui allaient se succéder à un rythme soutenu, au cours des temps modernes. Le lent déroulement du temps, très important pour les histoires des villes traditionnelles, sauvegarde l'unité formelle de l'ensemble urbain. L'évolution des techniques de construction obéit, elle aussi, à cette règle. La permanence des techniques de maçonnerie est le meilleur exemple de la pérennité des techniques constructives.

En plus de cette unité remarquable, les ensembles urbains traditionnels forcent l'admiration des spécialistes et des profanes, par leur diversité, ou pour employer un terme plus répandu, par leur caractère pittoresque.

En effet, l'unité, décrite ci-dessus, n'est aucunement le produit d'une normalisation ou d'un « plan-type ». bien au contraire, dans les villes traditionnelles, aucune forme n'est répétée littéralement ; les formes ne constituent pas de séries uniformes telles qu'on peut les observer dans les réalisations contemporaines. Les maîtres-maçons détenteurs des savoir-faire traditionnels et en charge de la construction des bâtiments, produisent à chaque fois des compositions nouvelles : les portes, les linteaux, les fenêtres, les pièces de décoration, les balcons, les saillies, les marches... sont autant d'évènements différents dans la ville. En outre, les villes traditionnelles et anciennes ne se ressemblent jamais, entre elles ; leurs formes dépendent des cultures, des régions, des sites et des climats. A cette différenciation contribuent : l'extrême variété des systèmes de voies, qui s'inscrivent dans les lignes du relief et ne correspondent à aucun tracé régulateur ; les matériaux, les couleurs, les proportions, les formes des places, les façades... une telle façon de faire n'est désormais plus possible dans l'urbanisme moderne dont le

procès détaché des réalités et des identités locales peut produire des ensembles urbains similaires dans les banlieues d'Alger, de Moscou ou de Paris, et dont le principal objectif est le contrôle total de l'espace physique, par le biais d'une théorie générale, voire universelle.

II. Logiques de production de l'espace urbain¹² :

En fait, la ville traditionnelle échappe à toute doctrine urbanistique, à tout pouvoir extérieur à la Cité et qui dicterait ses lois et ses règles, et pourtant, l'unité interne atteinte par les ensembles traditionnels reste une source d'émerveillement pour les urbanistes et les architectes contemporains. Ceci dit, il n'y a rien de mystérieux dans les ensembles urbains traditionnels ; plusieurs facteurs qui, pour la plupart, ne sont plus et ne peuvent plus être de mise aujourd'hui, ont contribué au fait urbain traditionnel.

La production de l'espace traditionnel n'obéit à aucune « directive ». Les espaces ne sont pas là pour frapper les esprits par leur qualité esthétiques, ils sont communs, voire « banaux », non pas au sens péjoratif du terme, mais parce qu'ils correspondent aux besoins de la communauté et aux références communes de celle-ci. A titre d'exemple, les rues sont de véritables « cheminement » tracés par les habitudes et non pas par un tracé régulateur. Le parcellaire n'a rien à voir avec la « rationalité » du lotissement moderne ; l'extrême et « désordonnée » parcellisation du sol urbain, qu'on peut observer dans le plan d'une ville traditionnelle, est le produit des usages, des coutumes, des droits acquis, des héritages et des servitudes réciproques.

L'ordre organique des ensembles traditionnels est le produit d'une logique de composition fonctionnant par agrégation successive d'éléments individuels. La ville se construit empiriquement, intégrant, au fur et à mesure, l'habitation, l'activité

¹² Maouia SAIDOUNI, *Éléments d'introduction à l'urbanisme*, Éditions CASBAH, 2000.

Partie 1 : Evolution de la mosquée dans la cite ancienne

commerciale ou artisanale, les lieux de circulation d'échanges et d'incarnation du pouvoir politique et des croyances religieuses : marché, mosquée, palais. La structure de la ville répond, ainsi, à la satisfaction de besoins précis et pratiques, familiaux et locaux. L'espace est familier, proche, connu de tous, incarne une histoire locale et particulière, dépend des circonstances particulières, des guerres traversées, des activités qui s'y exercent. Les villes, elles-mêmes, sont souvent construites aux points stratégiques, aux carrefours, et sont aussi des marchés et des lieux d'échange pour les habitants d'un territoire donné.

La cohésion et l'originalité des formes traditionnelles s'expliquent aussi par la cohésion sociale qui apparaît à travers des pratiques, des croyances, des modes de vie et des expressions culturelles, partagés par la communauté. A titre d'exemple, les métiers du bâtiment était le lot d'artisans constitués en corporation protégeant la profession, fixant la réglementation, contrôlant la qualité des produits, soigneusement définie et vérifiée. En tant que système de formation hiérarchisé, la corporation gouvernait et protégeait ses privilèges ; elle assurait, aussi, la conservation et la reproduction du savoir et des techniques ou plus simplement des « savoir-faire ». L'apprentissage de ces savoir-faire offert par les corporations de métier ne détache pas le travail manuel du travail intellectuel, et l'œuvre artisanale n'est pas séparés de l'œuvre d'art. en fait, le problème ne se pose même pas car l'idée d'un « projet théorique » précédant la réalisation n'est pas de mise.

Certes, les savoir-faire traditionnels s'exercent de façon plus élaborée et perfectionnée dans les bâtiments importants, religieux (mosquées) ou civils (palais), mais le travail des artisans constructeurs n'est pas séparé de leur culture qui prend sa source dans le travail et des une infinité de connaissances pratiques, contrairement au procès de ce qu'on allait appeler, plus tard, la culture classique, celle des livres et des œuvres d'art. dans la ville traditionnelle, production et création, objet ordinaire et objet d'art, savoir et faire, sont inséparables.

Partie 1 : Evolution de la mosquée dans la cite ancienne

L'art et l'artisan s'acquiert par l'apprentissage de solutions types correspondant au problème pratique qui se pose. Pour monter un mur de façade, installer une charpente, une couverture, équiper des fenêtres, installer une balustrade, calculer un escalier..., les maçons les tailleurs de pierre, les charpentiers, les menuisiers, les ferronniers... ont des réponses techniques, qu'ils savent mettre en œuvre, en fonction du matériau, de la région et de l'expérience acquise. Ainsi, la notion de « projet », si banale de nos jours, est inexistante ; le contrat entre l'usager et l'artisan ne définissait que les fonctions à remplir, les quantités de matériaux, mais nullement, la forme à donner à la construction, chose considérée comme acquise pour les uns et les autres.

Pour toutes ces raisons, dans les villes traditionnelles, tout se ressemble, mais aucun élément n'est identique à l'autre.

Le mode traditionnel d'organisation de l'espace répond à des conditions particulières d'organisation du travail et de la société et il existe trois arguments essentiels à opposer à l'attitude nostalgique de ceux qui voient dans ce mode, souvent par nostalgie ou par culturalisme intellectuel, la manière idéale pour la mise en forme de l'espace urbain.

Premièrement, il est impossible de copier les villes traditionnelles, sauf à produire des coquilles vides. Les villes traditionnelles étaient le produit d'une nécessité immédiate, leur construction s'est faite sans intermédiaire entre l'usager et le constructeur, sans séparation entre la forme et l'usage. L'attitude naïve, qui consiste à vouloir reproduire les formes du passé, est erronée, car elle ne voit là, qu'un problème de forme, et non un processus, un mode d'organisation se rattachant à des sociétés et des cultures données, aujourd'hui disparues.

Deuxièmement, le procès ayant produit les villes traditionnelles est complètement étranger à la démarche de l'urbanisme contemporain. La ville traditionnelle, parfaite unité autonome, est le produit local de conditions régionales

et particulières et n'a rien d'universel, elle ne tolère aucune intervention centralisée, aucune directive extérieure, aucune norme.

Enfin, le mode d'organisation traditionnel de la ville, a disparu, aujourd'hui, de la majeure partie de la planète, sous l'effet de la séparation croissante entre le travail intellectuel et le travail manuel. L'artisan créateur a laissé la place, depuis longtemps, à l'ouvrier disqualifié. Par ailleurs, il n'y a plus de demande sociale homogène pour l'espace habité. Aucun modèle formel adopté universellement n'existe de nos jours. Les villes contemporaines sont au lieu de cacophonie, à l'échelle démesurée. On est passé de l'espace local et différencié à un espace mondialisé et normalisé.

III. La cité ancienne dans les pays musulmans :

هي تلك المحيط الذي يستجيب للمقاصد العامة للشريعة ولا تتصادم مع احكامها المفصلة, وليست المدينة القديمة في بلداننا الاسلامية ان الا صورة محددة في الزمان و المكان لكيفية الاستجابة لتلك المقاصد مما يؤهلها الى حد ما لاستنباط الحلول لمقتضيات الحياة المدنية المعاصرة في ظل الشريعة الاسلامية.¹³

Au début du 20 siècle, les historiens Français étaient les premiers à commencer à décrire et analyser les villes islamiques à travers leurs différents aspects sociaux, religieux, administratif, et morphologique. La grande partie de cette première série d'études est formée par les travaux des frères *Marçais*, *Jean Sauvaget*, *Robert Brunschvig*, et *Roger Le Tourneau*, jusqu'aux années 1950s où plusieurs villes en Afrique du Nord et en Syrie ont été étudiées tel que : Rabat, Alger, Fès, Alep, et Damas, et leurs caractéristiques générales ont été généralisées à toutes les villes du monde musulmane comme « traits distinctifs » de la morphologie de chaque « ville islamique ».¹⁴

¹³ د. مصطفى بن حموش, المدينة والسلطة في الاسلام دار النشر, Palimpseste, الجزائر 2014

¹⁴ Somaiyeh FALAHAT, Re-imagining the city : New conceptualization of urban logic of the "Islamic city", 2015

Partie 1 : Evolution de la mosquée dans la cite ancienne

L'article de William Marçais en 1928 intitulé « L'Islamisme et la vie urbaine » est l'une des premières codifications des caractéristiques de la ville islamique. Son idée principale consistait à considérer essentiellement l'islam comme étant une religion urbaine, et en raison de ses exigences, la vie urbaine est une condition sine qua non de la vie du musulman. Il basait son analyse sur cette idée et tentait d'identifier les principaux éléments morphologiques de la ville. Par la suite, il levait un modèle d'une ville islamique par excellence : Elle doit avoir Masjid Jami'e avec un souk à proximité ou une place de marché, ceux-ci doivent être entouré d'une série de Hammams comme une 3^{ème} caractéristique physique de la ville, parce que ces fonctions préparent le musulman à la prière du vendredi.¹⁵

Ses idées avaient été élaborées dans les articles de **George Marçais** notamment, « **L'urbanisme musulman** » en 1939, et « **La conception des villes dans l'islam** » ou ils agréaient ensemble que l'islam est une religion urbaine et que la mosquée est la base de la création de la ville islamique.¹⁶

Von Grunebaum en 1961 définissait « la ville islamique à part entière » comme une ville ayant deux points focaux : Jami' (Mosquée du vendredi), et le Souk.¹⁷

Albert Hourani en 1970 construisait une image sur comment une ville islamique doit être. Selon lui, elle doit inclure : une citadelle, un quartier royal, un complexe urbain central constitué de grandes mosquées, école religieuse, marché central (Quaysariya), et des endroits spéciaux pour les principaux groupes d'artisans et commerçants.¹⁸

En 1991, Nazar Alsayyad suggérait qu'il existe une image typique spéciale de la ville islamique dont les nœuds centraux sont les Masjid Jami'.¹⁹

¹⁵ William Marçais, L'Islamisme et la vie urbaine, 1928

¹⁶ George Marçais, L'urbanisme musulman, 1939

¹⁷ Somaiyeh FALAHAT, Re-imagining the city : New conceptualization of urban logic of the "Islamic city", 2015

¹⁸ Idem

¹⁹ Ibid

Chapitre II : La mosquée dans la cité ancienne

Selon le saint coran, la première mosquée était masjid Al Harem connue également sous le nom de Kaaba à la Mecque, qui aurait été édifié par le prophète Ibrahim et son premier fils Ismaël.

﴿ إِنَّ أَوَّلَ بَيْتٍ وُضِعَ لِلنَّاسِ لَلَّذِي بِبَكَّةَ مُبَارَكًا وَهُدًى لِّلْعَالَمِينَ ﴾ (96) سورة ال عمران²⁰

La deuxième mosquée c'est la mosquée Al Aqsa de Jérusalem qui était également la première direction de la qibla.

La première mosquée construite pendant le règne de l'Islam serait la mosquée du Quba à Médine. Elle a été édifiée lors de l'Hégire du prophète Mohammed (Qsssl) et ses compagnons ; elle est connue aujourd'hui sous le nom de « la mosquée du prophète ».

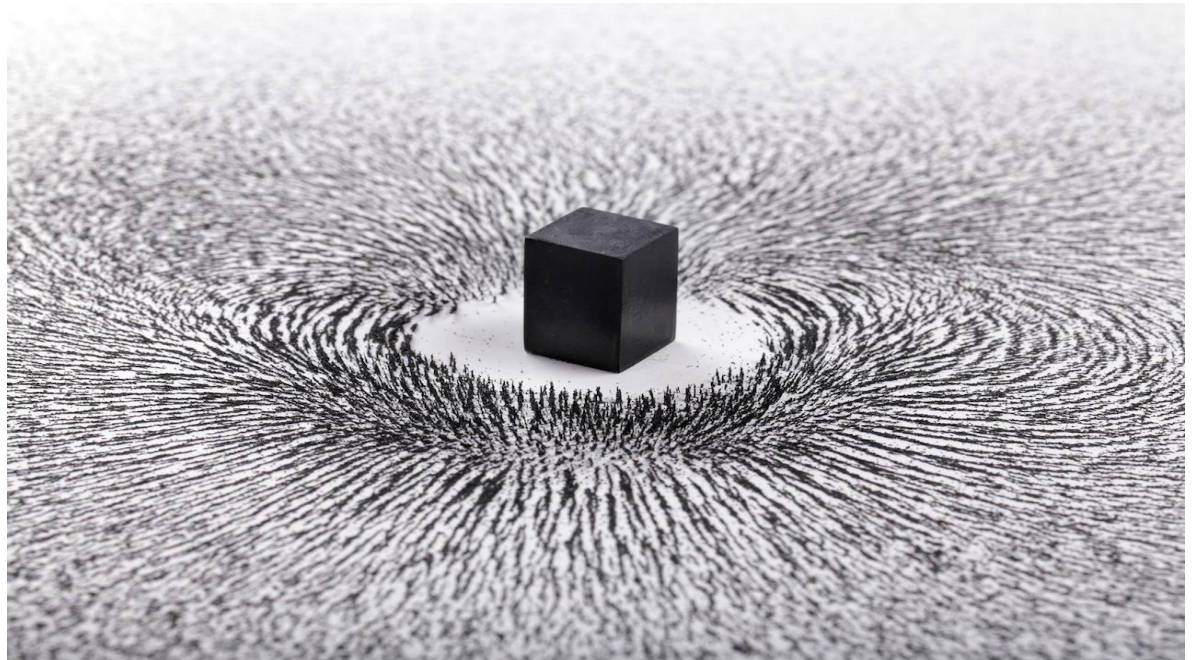


Figure 1 : La Kaaba de la Mecque

²⁰ القرآن الكريم

I. De la maison du prophète Mohamed (Qsssl) aux premières mosquées²¹ :

La mosquée primitive n'était pas seulement un lieu de prière, c'était également le lieu de réunion de la communauté (*medjles*). Après discussion, on y prenait les décisions, on y enseignait le Saint Coran, on y rendait la justice, le trésor y était conservé. La prière se faisait au grand air dans un espace rapidement délimité, parfois par des pierres, comme cela est encore le cas chez les tribus nomades des zones désertiques.

A l'époque du prophète Mohamed (Qsssl), celui-ci plantait une lance qui indiquait la *kibla* (direction de la prière). Aux origines, les croyants se tournaient vers Jérusalem, puis ce fut vers la Mecque à partir de 624.

La maison du Prophète (Qsssl) à Médine servit de modèle aux premières constructions. Un espace couvert, situé le long du côté sud de la cour de la demeure, servait de salle de prière et de lieu de réunion. De son toit était lancé l'appel aux prières (*adhan*). A l'époque omeyyade, en 706, la demeure du prophète et sa tombe furent englobées dans la grande mosquée de Médine.

Par la suite, selon les lieux et les époques, les mosquées furent dotées de salles de prière couvertes et on y établit le *mihrab* (niche) indiquant la *kibla*. Le *minbar* (chaire à prêcher) représente le siège du Prophète lors des premières réunions de croyants. La plupart des lieux de culte musulmans ont conservé le plan d'origine : un vaste espace à ciel ouvert entouré de constructions diverses sur ses quatre côtés. La majorité des mosquées ont été dotées d'au moins un minaret d'où le *muezzin* lance l'appel à la prière.

²¹ Anne Saurat-Anfray, Les mosquées phares de l'islam, Édition KOUTOUBIA, 2009

Partie 1 : Evolution de la mosquée dans la cite ancienne

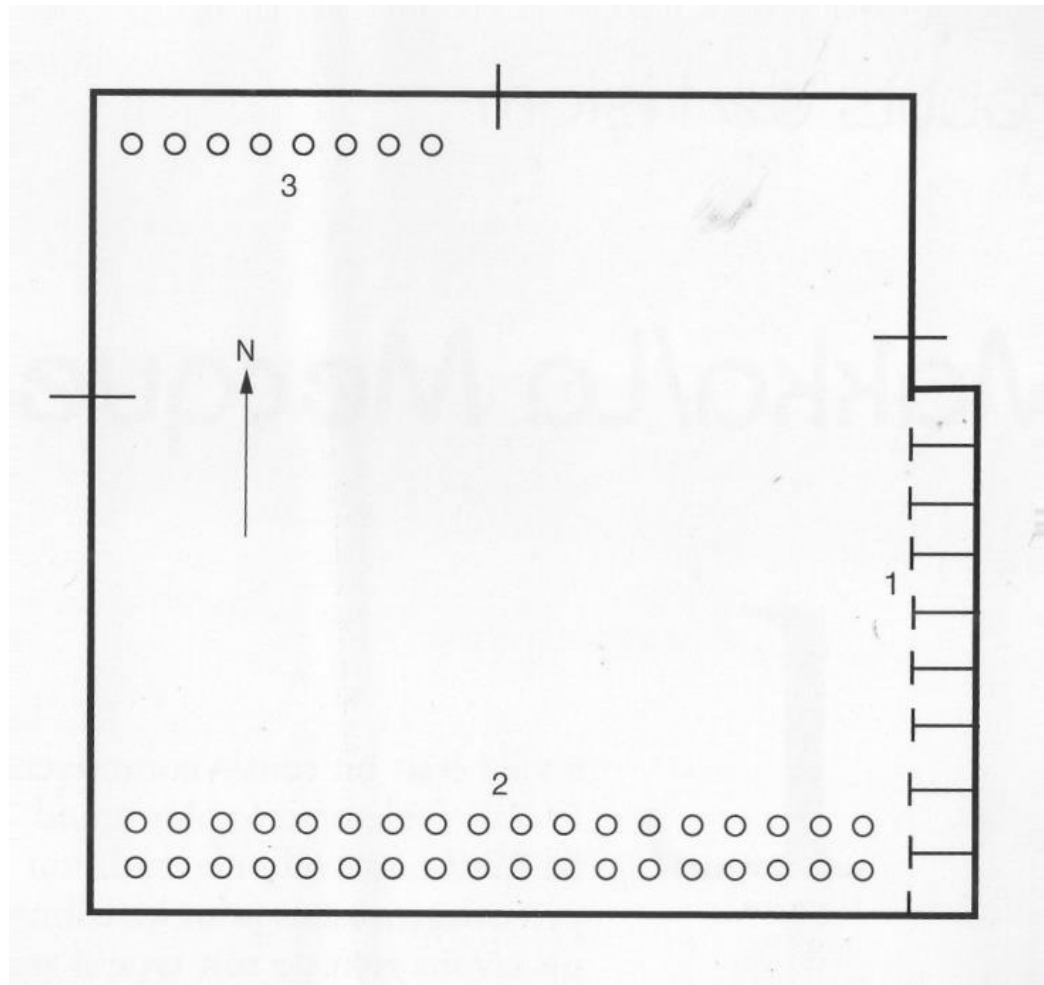


Figure 2 : La mosquée de Quba à Al Médina Al Munawara (Dimensions 58 m x 54 m) : 1. Les chambres des femmes du Prophète, 2. Le toit en appentis orienté vers La Mecque, sous lequel Mohamed pria et s'entretenait avec ses compagnons, 3. L'appentis sous lequel dormaient les hôtes.
D'après Umberto Scerrato, Art musulman.

Assez vite, il devient habituel dans les villes que des personnalités jouissant de solides moyens financiers fassent construire des ensembles autour de la mosquée. Il s'agissait le plus souvent de hammams, d'écoles coraniques, de fontaines, de bibliothèques, de dispensaires et de cuisines où des repas étaient préparés pour les pauvres. A Sanaa s'y ajoutaient également des jardins potagers et des vergers.

II. Classement de mosquées dans la cité ancienne :

Les mosquées dans la cité ancienne sont classées, selon leurs implantations, leurs fonctions, leurs capacités et les spécificités historiques et architecturales qui les caractérisent, comme suit :

1. Djami (الجامع) :

Terme arabe signifiant « qui rassemble » : Il s'applique à la Grande mosquée, ou mosquée de congrégation, dite aussi mosquée du Vendredi.²²

Se situe dans le centre des services, de l'unité de voisinage, ou le quartier, et représente le noyau de la ville. Dans cette mosquée qui était la plus grande dans les anciennes villes musulmanes, s'effectuaient les prières du vendredi, et des deux Aïd (Aïd et- Fitr et aïd el-Adha), en plus des cinq prières quotidiennes.

C'était l'unique mosquée où l'on effectuait la prière du vendredi, Cette mosquée est équipée d'un Minbar pour le prêche de ces trois prières, cette grande mosquée est appelée aussi « mosquée du vendredi ».

2. Mosquée (المسجد) :

C'est le noyau de regroupement des habitations, elle est au service d'une unité de voisinage, et lui assure les services culturels, destinée à assurer les cinq prières à l'exception de celle du vendredi.

Comme la grande mosquée, la mosquée de quartier est aujourd'hui dotée de minarets et d'un Minbar car on y effectue toutes les prières quotidiennes et exceptionnelles. Elle existe en grand nombre dans une ville, afin de satisfaire le nombre d'habitants par quartier.

²² Henri STIERLIN, ISLAM : De Baghdâd à Cordoue, Édition TASCHEN, 2009

3. Oratoire (المصلى) :

L'oratoire était un grand espace en plein air réunissant les musulmans pour les prières de l'Aïd, etc, il était sans minaret, implanté à proximité des remparts et de portes des cités anciennes, fréquentées, surtout par les voyageurs et les étrangers commerçants, pour les cinq prières quotidiennes. En dehors des heures de prière, il peut être composé d'un Mihrab uniquement, ou additionné à un mur d'enceinte avec entrées.

Après l'évolution des densités démographiques, et l'encombrement des services publiques, dans les villes, par les travailleurs et citoyens, des endroits ont été spécifiés pour la prière en groupe des cinq prières de la journée, que nous trouvons dans les différents étages d'un lieu de travail, ou même dans un marché.

III. Rôles et fonctions de la mosquée dans la cité ancienne :

1. Un témoin de la production de la citoyenneté musulmane²³ :

De tout temps, l'unité éminente de la ville doit sa sauvegarde à la Grande Mosquée, vers laquelle tout conflue, et de laquelle tout reflue, comme si elle était un cœur. Dans la cité traditionnelle, anticoloniale, la mosquée représentait une composante spatiale essentielle qui organisait et déterminait les mouvements des croyants. Les déplacements se faisaient en direction des mosquées de résidence ou vers celles à proximité du lieu de travail, plusieurs fois par jour et une fois par semaine le vendredi vers la mosquée à khütba.

²³ Hassan KHARMICH, *La mosquée : Un repère dans la ville*, 2007 (<http://habous.gov.ma/fr/architecture-des-mosqu%C3%A9es/1100-la-mosqu%C3%A9e,-un-rep%C3%A8re-dans-la-ville.html>)

Partie 1 : Evolution de la mosquée dans la cite ancienne

Les fidèles avaient l'occasion de se rencontrer à l'heure de la prière. Ces lieux moment, étant propice à l'échange, à la consultation, à la concertation. La mosquée à prône du vendredi rassemblait les habitants de plusieurs quartiers ou de la totalité de la ville, donnant lieu à une maximisation de l'interaction sociale et à l'accomplissement de la vie communautaire.

En plus de son rôle de cristallisation de la foi, la mosquée fut réconfortée par d'autres attributions. Elle faisait office également de siège de gouvernement politique, de commandement militaire, de tribunal, de pôle de médiatisation de l'information et de concertation avec la population. C'était un lieu privilégié où les décisions, les informations et les savoirs se diffuseraient et où la politique et le religieux s'enchevêtraient étroitement.

2. Un structurant spatial²⁴ :

Tout en étant un haut lieu de la foi, de la spiritualité et de la maximisation des interactions sociales, la mosquée participait amplement dans la structuration de l'espace : A partir de la grande mosquée, toute la configuration du tissu urbain et son agencement, prenaient sens et signification. La conception urbanistique de la cité, dans son ensemble, exprimait "la réalité d'un idéal citoyen islamique et de ses lieux privilégiés".

En effet, c'est à partir de la grande mosquée, en tant que point névralgique dans la cité, que toutes les activités de production et de services se structuraient suivant une hiérarchie spatiale « où l'on voyait volontiers l'expression d'une valorisation préférentielle de certaines professions nobles, en rapport plus ou moins étroit avec le culte ». Les souks et les métiers les plus propres et les plus nobles occupaient l'entourage immédiat de la grande mosquée, tandis que les activités les plus salissantes, les plus bruyantes et les malodorantes étaient reléguées à la périphérie.

²⁴ Hassan KHARMICH, *La mosquée : Un repère dans la ville*, 2007 (<http://habous.gov.ma/fr/architecture-des-mosqu%C3%A9es/1100-la-mosqu%C3%A9e,-un-rep%C3%A8re-dans-la-ville.html>)

Partie 1 : Evolution de la mosquée dans la cite ancienne

C'est aussi en proximité étroite de la grande mosquée que se regroupaient les formes les plus hautes de l'étude et du savoir en l'occurrence les médersas, les résidences d'étudiants, la grande bibliothèque et les librairies. Ces fondations à caractère culturel constituaient, avec la grande mosquée, une sorte d'université permettant l'acquisition des sciences religieuses, de la grammaire, de la rhétorique et de la logique.

Il paraît ainsi, que la place du sacré dans l'espace est centrale. Elle est le pivot d'une organisation spatiale harmonieuse qui, à partir de la mosquée, se subdivise du centre à la périphérie, en bâtisses consacrées au commerce, à l'artisanat, aux habitations, aux équipements collectifs, ...

L'empreinte du sacré est manifesté dans la localisation de la grande mosquée, qui constitue le centre spirituel de la cité : enclos sacré, situé au cœur de la ville, à partir duquel l'ensemble du réseau urbain prend toute sa signification. Autour d'elle on trouve de multiples activités artisanales et commerciales, groupées en marchés spécialisés pour la production ou la vente d'une même variété de marchandises. Cœur de la cité, la mosquée est aussi une unité qui définit l'organisation spatiale de la ville. En effet, la construction d'un nouveau quartier est définie par la portée de voix du muzzein qui du haut de son minaret, prononce quotidiennement les cinq appels à la prière. La répartition du tissu urbain se trouve en quelque sorte ponctuée par cette portée de voix du muzzein, qui oscillait entre 65 et 80 mètres.

Le fait également que les mosquées soient implantées en croisement des voies et organisées autour des quelques places dotées souvent de fontaines, d'arbres...leur attribue une image de repère urbain.

En somme, la représentation de l'espace et de ses fonctions dans la ville obéissait à une stricte hiérarchie de valeur : tout s'organisait en fonction de la proximité ou de l'éloignement de la mosquée : localisation des activités de production ou d'échange, variation des prix des biens immobiliers, articulation des rapports sociaux et de voisinage.

IV. Caractéristiques urbaines de la mosquée dans la cité ancienne²⁵ :

La mosquée Jami'e était le premier édifice à localiser et à construire dans la cité, constituant la chose la plus importante à voir à partir des principaux axes de circulation de la cité, et parmi les éléments compositeurs les plus importants au sein du tissu urbain dense qui caractérise la cité islamique.

1. La structuration de l'espace urbain :

C'est un noyau à la base duquel s'effectue le suivi de la planification de la cité au sein du tissu urbain dense qui caractérise la cité ancienne.

2. L'attraction urbaine :

Elle compose un pôle d'attraction ayant une influence directe sur le mouvement du Trafic à l'intérieur du tissu urbain, comme signe de l'obligation de son lien avec le réseau de transport.

3. L'éloignement spatiale :

A côté de l'attraction, la mosquée possède une autre caractéristique opposée, celle de l'éloignement pour que l'influence sur la dynamique de l'urbanisme autour de la mosquée soit de manière constante et continue, débutante de son influence urbaine centrale.

²⁵ Abdurahman MOHAMED et Ghada EL ABED, Urban space and the urban value of Jamea Mosque in Islamic City, The Islamic University Journal, 2011

Partie II : Évolution de la mosquée en Algérie

Introduction

La mosquée en Algérie a connu toute sorte de déformations et mutations de 1830 jusqu'à 1962 et même après l'indépendance, la rupture sociale et culturelle causée par le colonialisme fut le facteur n° 1 de d'altération de l'identité nationale.

C'est ainsi qu'on analysant les déformations qu'a connues la mosquée durant l'époque coloniale française, arrivant à l'époque contemporaine, tout en effectuant une analyse législative, qu'on va tenter de détecter les lacunes qui ont engendré certaines dissonances pour la conception de mosquées contemporaines.

Chercher ses racines est en soi une quête de l'identité culturelle, entreprise qui ne relève ni du racisme ni du chauvinisme, à moins que notre conception nationale "ne soit pas civilisationnelle". La nationalité est un lien civilisationnel, de là, nous pouvons avancer que l'appartenance à une nation est une appartenance à une civilisation.

Chapitre I : L'évolution de la Mosquée en Algérie

I. Aperçu sur l'historique des différentes dynasties islamiques passées par l'Algérie :

En l'an 681, avec l'arrivée de Sidi-Okba, Omejade de Baghdâd, l'Algérie entre dans l'histoire de l'Islam, car cette religion nouvelle obtient de plus en plus l'adhésion de la population qui participera à la conquête et à l'islamisation, au IIIème siècle de l'Hégire. Au IXème siècle, l'Afrique du Nord, toute entière, était conquise par l'Islam.²⁶

Succession chronologique des dynasties islamiques en Algérie :

647 - Arrivée des Arabes : Incursion d'Oqba ibn-Nafa

776 à 909 - La dynastie Rostémide

909 à 972 La dynastie Fatimide

972 à 1148 Les Zirides

1007 à 1152 Les Hammadites

1052 à 1147 Les Almoravides

1147 à 1235 Les Almohades et les zianides

1554 à 1830 les Ottomans

²⁶ Kenza BOUSSORA-CHIKH, Histoire de l'Architecture en pays islamiques, Éditions CASBAH, 2004

II. Période de la rupture coloniale :

Dans cette période, la mosquée avait perdu sa valeur sociale et civilisationnelle. Elle n'était plus un noyau pour la planification urbaine, ni un centre de savoir, d'enseignement et de culture pour la société, fait qui a engendré des répercussions sur la société musulmane et l'avait disloquée.

Le colonisateur français s'est rendu compte que les symboles ont une valeur intrinsèque et existentielle pour l'homme au sein de la société, essentiels pour la continuité de sa civilisation et de sa culture ; parmi les premières choses à faire en Algérie, il a œuvré pour effacer ces symboles qui étaient contenus dans la mémoire collective algérienne. La mosquée en était la plus importante et particulière en termes de symbolisme, valeur d'usage, valeur esthétique et surtout valeur historique, ce qui la distingue des autres repères. Aussi, il voulait par tous les moyens effacer les traits arabo-musulmans de l'identité algérienne et frapper l'unité des musulmans, d'où la mosquée fut la cible n°1, puisque c'est le symbole de l'islam, et c'est sa projection architecturale.

L'époque 1830-1865 caractérisé par la destruction des villes musulmanes, commençant par le noyau qui est la mosquée, pour que la France puisse s'imposer par la force : Les historiens et surtout les Français d'entre eux, nous informent, que les soldats français avaient trouvé en arrivant en Algérie en 1830 : 132 mosquées dans la capitale seulement, et ils n'en ont laissé que 12 édifices à leur état initial.

Quant aux mosquées qui ont échappé aux destructions, elles se sont vues affectées à d'autres fonctions : habitations individuelles pour les colons, hôpitaux, écuries, magasins, bains publics, ou même église et cathédrale, comme ils ont fait dès décembre 1930 pour la mosquée de Ketchaoua. Ces mutations avaient comme but d'effacer les référents islamiques en général en Algérie, ainsi que d'écraser l'identité islamique. Aussi, elles n'ont pas été épargnées par les modifications formelles de la part du colonialisme, qui a œuvré pour leur déformation en ajoutant

Partie 2 : Evolution de la mosquée en Algérie

des éléments intrus et en supprimant d'autres : Les coupoles et les arcs étaient les seuls référents symboliques durant la période coloniale. Cependant, le minaret qui représente toujours le référent de la ville islamique, n'est plus reproduit -pour cette ère coloniale- ; pour que la mosquée perde sa valeur sociale, symbolique et architecturale (conceptuelle).

Par la suite, il y a eu suppression de l'édifice de la mosquée, des planifications urbaines. Donc il y a eu rupture d'édification de mosquées, programmée, planifiée, pendant les 132 ans d'occupation française.

Partie 2 : Evolution de la mosquée en Algérie



Figure 3 : La Mosquée de Ketchaoua à Alger (Ex-Cathédrale Catholique de Saint Philippe).²⁷

²⁷ <http://www.institut-numerique.org/iii-chapitre-iii-conversion-des-lieux-de-culte-et-transmission-du-patrimoine-50d48f6c4fc17>

III. Période après l'indépendance :

Après l'indépendance, il y a eu un besoin intense en matière de mosquées du fait de la prise de conscience de la population ; et le retour aux valeurs culturelles et culturelles authentiques, après avoir hériter un urbanisme qui ne prenait pas en considération la mosquée dans la planification de la ville. Pendant les années 60-80, c'est la Société qui avait pris en charge l'édification de mosquées par des initiatives de la part des citoyens.

Pour les ZHUN , on note aussi l'absence de planification de mosquées, dans la mesure où le but primordial était de construire de l'habitat en quantité pour subvenir aux besoins de la société en logements « tout en oubliant la qualité de vie par le manque d'infrastructures et d'équipements nécessaires », cependant les mosquées occupaient les poches urbaines de même que pour les cités coloniales - occupées par les algériens après l'indépendance - Donc, l'aboutissement en a été une projection spontanée de la mosquée, dans les poches urbaines, par des associations, personnes morales ou physiques, bénévoles, à titre individuel, sans études préalables... ; Alors que dans la cité islamique l'urbanisme, ou la planification de la ville commence par la mosquée qui est au centre de l'agglomération, symbolisant la place centrale qu'occupe la mosquée.

Entre 1962 et 1972, 4474 mosquées ont été construites en Algérie, dont 183 églises transformées de la sorte ; rythme accéléré pour la construction de mosquées. Les autorités n'avaient pris conscience qu'en 1988, en délibérant des décrets et lois pour classer les mosquées et en spécifier les rôles et les caractéristiques, ainsi que la décision d'édifier la mosquée el Amir Abdelkader à Constantine.



Figure 4 : Mosquée l'Émir Abdelkader à Constantine (Source : Auteur)

L'Algérie avait connu une période appelée décennie noire, des années 90s, ainsi surnommée pour les actions terroristes qu'elle avait vécues, malheureusement au nom de l'Islam, on l'appelait « El Djihad ». Ces terroristes avaient pris la mosquée comme lieu de regroupement et centre de décisions et instructions.

Cela avait conduit les autorités à fermer les mosquées entre les moments de prière, pour gérer ce courant alors que la mosquée était dans un temps le refuge de tous, elle doit rester tout le temps ouverte et accueillante pour toute personne pour prosternation, enseignement, éducation, passagers, ...

Chapitre II : La mosquée contemporaine en Algérie

Conformément au décret exécutif n° 13-377 du 5 Muharram 1435 correspondant au 9 novembre 2013 portant statut de la mosquée, la mosquée est une institution religieuse et sociale qui assure une mission de service public. Elle a pour objectif de promouvoir les valeurs de la religion musulmane. Un bien wakf public, elle ne relève que de l'Etat qui est dûment responsable de son intégrité, de sa gestion, de son indépendance dans l'accomplissement de sa mission et la concrétisation de ses fonctions.

I. Classement de mosquées contemporaines en Algérie :

Les mosquées en Algérie sont classées, selon leurs implantations, leurs fonctions, leurs capacités et les spécificités historiques et architecturales qui les caractérisent, comme suit :

1. Les mosquées principales :

Ce sont les grandes mosquées considérées comme des pôles d'excellence implantées dans le chef-lieu de la wilaya, pourvues :

- D'une capacité d'accueil de plus de 10.000 fidèles ;
- D'une école coranique ;
- D'une bibliothèque ;
- D'une salle de conférences ;
- D'espaces d'activités d'orientation et de culture ;
- De logements de fonction ;
- D'espaces verts.

2. Les mosquées nationales :

Ce sont les grandes mosquées pourvues :

- D'une capacité d'accueil de plus de 1000 fidèles ;
- D'une école coranique ;
- D'une salle de conférences ;
- D'espaces d'activités d'orientation et de culture ;
- De logements de fonction ;
- D'espaces verts.

3. Les mosquées locales :

Sont construites dans les agglomérations urbaines ou rurales où est accomplie la prière du vendredi, pourvues :

- D'une capacité de moins de 1000 fidèles,
- D'une classe ou de classes coraniques,
- D'un logement de fonction au moins,

4. Les mosquées de quartier :

Ce sont les mosquées où sont accomplies les cinq prières à l'exception de la prière du vendredi.

II. Fonctions et rôles de la mosquée contemporaine en Algérie :

La fonction de la mosquée est déterminée par le rôle qu'elle assure dans la vie spirituelle, éducative, scientifique, culturelle et sociale de la vie de la Oumma.

1. Fonction spirituelle :

Qui consiste notamment dans l'accomplissement de la prière ; la récitation du Saint Coran ; l'invocation d'Allah et la glorification de ses enseignements.

2. Fonction éducative et pédagogique :

- L'organisation des cercles de récitation et de mémorisation du Saint Coran, et l'enseignement des psalmodies et de l'exégèse ;

- L'apprentissage des sciences islamiques conformément aux programmes de l'école coranique ;

- L'organisation de concours de récitation du Saint Coran, de psalmodie et de l'exégèse, ainsi que la mémorisation et l'interprétation de la Sainte tradition du Prophète ;

- L'organisation de cours de soutien dans les différents paliers d'enseignement selon les programmes en vigueur dans les établissements de l'éducation et de l'enseignement ;

- La contribution à l'organisation des cours d'alphabétisation ;

- La sensibilisation des pèlerins ;

- La dispense de cours de morale et d'éducation religieuse et civique.

3. Fonction culturelle :

- L'organisation de conférences et séminaires pour la diffusion et la vulgarisation de la culture islamique ;
- La commémoration des fêtes et cérémonies religieuses et nationales ;
- La promotion des bibliothèques de mosquées et leur gestion ;
- L'organisation d'expositions consacrées au livre et aux arts islamiques ;
- L'organisation de concours culturels.

4. Fonction d'orientation :

- Renforcer l'unité religieuse et nationale par l'orientation et la prédication religieuse;
- Préserver la société contre les idées fanatiques, extrémistes et exagérées ;
- Enraciner et consolider les valeurs de tolérance et de solidarité au sein de la société
- Lutter contre la violence et la haine ;
- Contrer tout ce qui pourrait porter atteinte au pays.

5. Fonction sociale :

- Au règlement des différends entre les citoyens ;
- Au développement du sens civique, de l'esprit citoyen et de la solidarité sociale ;
- À la protection de la société des fléaux sociaux ;
- À la contribution aux campagnes sociales, nationales et locales ; à la protection de l'environnement ; aux campagnes de sensibilisation sanitaire en coordination avec les services compétents ; et au développement de la Zakat et de l'action de constitution des wakfs.

III. Construction de mosquées contemporaines en Algérie :

Les mosquées sont construites par l'état ; les comités de mosquées dument enregistrés ; et les personnes physiques ou morales autorisées par l'administration des affaires religieuses et wakfs. Des assiettes foncières sont affectées, gratuitement à la construction des mosquées dans chaque plan d'urbanisme établi par l'Etat ou les collectivités locales conformément aux instruments d'aménagement et d'urbanisme.

La construction des mosquées est soumise aux conditions suivantes :

- L'accord préalable de l'administration des affaires religieuses et des wakfs ;
- Le contrat du wakf public ou tout autre document officiel équivalent ;
- La fiche technique du projet de construction de la mosquée comportant notamment le coût prévisionnel, la source de financement et la durée de sa réalisation ;
- Les documents et les plans architecturaux du projet dont la construction doit être inspirée du patrimoine architectural magrébin ;
- L'obtention d'un permis de construire délivré par les services compétents ;
- La justification du respect de la Quibla ;
- La justification de l'absence d'une « mosquée dhirar » qui signifie au sens du présent décret toute mosquée en voie de construction dans une agglomération déjà dotée d'une mosquée qui satisfait aux besoins des habitants, ou toute mosquée dont l'exercice des fonctions expose l'unité, l'entente, la coopération d'un groupe à la division et à la dissension ;
- La justification de la conformité de la mosquée en voie de construction selon le classement des mosquées.

Chapitre III : La planification urbaine en Algérie

I. Aux origines des politiques urbaines en Algérie :

Envisagées dans la longue durée, les politiques urbaines en Algérie sont fortement marquées, aussi bien, par l'héritage colonial et l'évolution universelle de l'urbanisme. En effet, l'Algérie n'a pas échappé aux mutations des instruments d'action sur l'espace urbain, en France et plus globalement à travers le monde. Ces mutations furent marquées, dans un premier temps, par une perte progressive de l'intérêt pour la qualité esthétique des espaces urbains et pour les détails de leur aménagement, au profit des techniques d'aménagement territorial et de la planification urbaine programmatique et globale. Dans un second temps, les effets négatifs de la production de l'espace urbain, selon ces procédés, et une conjoncture économique difficile, faisant suite aux années de croissance, enclenchant un retour, plus au moins explicite et conscient, à des démarches soucieuses de la dimension spatiale, de la rationalité de l'occupation des sols, de la concertation, des compositions de détail, voire à la notion d'embellissement de l'environnement urbain, qui paraissait, il y a quelques années comme une notion démodée.

1. Politiques urbaines coloniales :

L'urbanisme en Algérie, sous sa forme moderne, est lié, dès les débuts, à la colonisation française. Une grande partie de nos espaces urbains en est le produit. L'évolution de l'urbanisme en Algérie a été marquée et continue à l'être par les expériences et les modèles français. C'est pourquoi, il est impossible d'écrire l'histoire de l'urbanisme et des villes en Algérie en ignorant le fait colonial.

L'urbanisme colonial avant 1919 :

La colonisation de l'Algérie est marquée par l'introduction du modèle occidental de tracé des villes. Le caractère militaire de la colonisation, pendant tout le 19^e siècle a donné au corps du génie militaire de l'armée d'Afrique un rôle de premier plan dans l'établissement de plans de villes, non seulement pour les nouvelles villes de fondation, mais aussi pour une ville comme Alger, où les militaires ont gardé un droit de regard sur les affaires de l'urbanisme jusqu'au début du 20^e siècle.

Mais, au fur et à mesure que la colonisation prenait un caractère civil, les affaires d'urbanisme et d'extension des villes suivaient le schéma adopté, à l'époque, en France métropolitaine, c'est-à-dire le plan d'alignement et des réserves.

Globalement, avant 1919, l'outil principal régissant le développement des villes était, comme ailleurs, le plan d'alignement et des réserves ; ce plan se contentait de fixer les alignements et les largeurs des rues nouvelles à ouvrir, les espaces publics, les réserves de terrains à faire pour les édifices publics et les mouvements et enfin les servitudes, particulièrement militaires ou d'espace verts. Cet outil permettait l'engendrement par étapes de l'espace urbain, sous forme de lotissements successifs.

Cette pratique en vigueur, non seulement en France et dans les pays sous domination française mais aussi dans tous les pays d'Europe, peut être qualifiée d'urbanisme d'alignement et d'embellissement, qui trouve ses origines et ses fondements dans l'art urbain, mais qui est aussi régi par des règles de caractère général et des prescriptions d'hygiène.

Les débuts de l'urbanisme de plan de 1919 à 1948

On date la naissance de la planification urbaine en France, et dans ses colonies, après la première guerre mondiale avec la loi Cornudet (1919-1924), qui institutionnalise les Plans d'aménagement, d'extension et d'embellissement et introduit une mutation méthodologique importante.

Le plan d'urbanisme s'impose comme le moyen indispensable pour gérer une extension et une croissance urbaines rapides et à grande échelle, et résultant de l'accroissement du commerce, de l'industrie, des échanges et de la population.

La loi sur les plans d'aménagement, d'embellissement et d'extension est rendue applicable à l'Algérie par le décret du 05 janvier 1922. Alger fut dotée de son plan en 1931 ; elle fut ainsi d'une des premières villes de l'Empire français à en avoir. Il faut savoir, à ce sujet, que les colonies françaises, surtout le Maroc (avec le Maréchal Lyautey), le Moyen-Orient et à un degré beaucoup moindre l'Algérie, ont constitué des laboratoires pour les méthodes innovantes de l'urbanisme de plan. Les principaux protagonistes de l'école française de l'urbanisme de plan (voir chapitre 1) ont exercé leur savoir-faire dans ces colonies, à l'image de Prost et Danger à Alger, pour l'établissement du plan de la ville.

Les nouvelles méthodes, bien qu'elles ne rompent pas radicalement avec l'art urbain et l'urbanisme d'alignement, notamment sa dimension esthétique et son intérêt pour la composition urbaine et l'embellissement, intégrant un certain nombre de concepts et d'outils nouveaux, comme l'analyse urbaine, le programme, le zonage, les systèmes de transport et de circulation.

Ceci dit, la brièveté de l'expérience (entre-deux-guerres), son attitude modérée vis-à-vis des formes historiques de la ville et l'application boiteuse des plans d'aménagement, d'embellissement et d'extension, n'ont pas laissé de grandes traces sur la ville algérienne de l'époque et son caractère haussmannien. Les rues, les îlots, les espaces publics et l'alignement ne furent pas remis en cause.

L'intérêt de cet épisode réside, néanmoins, dans le fait qu'il introduit la planification et le document-plan dans la pratique urbanistique. L'Algérie n'a pas été à l'écart de cette mutation. Bien au contraire, la planification moderne y a été connue précocement. L'établissement des plans d'aménagement, d'extension et d'embellissement, la création d'une Région algéroise d'urbanisme. En 1937, et les projets remarquables de le Corbusier pour Alger et les débats qu'ils ont suscités localement et sur le plan international, témoignent du changement d'échelle et de nature de la planification urbaine, malgré le caractère relativement archaïque de la colonisation à cette époque.

Introduction de la planification moderne :

Il faudra attendre l'après deuxième guerre mondiale pour que le plan d'aménagement, d'embellissement et d'extension soit abandonné avec ce qu'il véhiculait encore comme idée désuètes issues de l'art urbain.

L'Algérie garde toutefois son rôle de terre d'innovation en matière de planification urbaine. Le plan d'urbanisme en 1948, pour Alger, et l'agence d'une approche résolument fonctionnaliste basée sur les rations et les grilles d'équipements et accordant une place de premier choix à la planification des réseaux, notamment de transport.

Vers la fin des années 1950, de nouveaux instruments réglementaires d'urbanisme sont institués pour répondre aux exigences de la reconstruction et de la modernisation urbaine en France, rendues possible par une croissance démographique et économique importante. Le besoin d'une production massive de l'espace urbain, selon des normes et des règles radicalement nouvelles, imposera des instruments qui obéissent au modèle de ville fonctionnaliste défini par la Charte d'Athènes ; ce modèle de ville a pour principes généraux, le fonctionnalisme, le zonage, le grand ensemble, l'équipement, l'open-planning, la table rase et l'architecture clef en main.

Partie 2 : Evolution de la mosquée en Algérie

Concrètement, ces instruments furent créés en 1958-59, ce qui correspond pour l'Algérie au lancement du plan de Constantine et aux tentatives de rattrapage économique et social pour contrecarrer la Révolution algérienne.

Ces instruments sont :

- Le plan d'urbanisme directeur (P.U.D) et son corollaire le programme général. Ils ont un caractère général et permanent (vingt ans). Le P.U.D aborde l'espace en termes statistiques mettant en relation la structure démographique (nombre de population), la structure économique (équilibre emploi-population, localisation et surfaces à réserver aux activités économiques) et la structure spatiale (zonage) ;
- Les plans de détail élaborés par les communes, sur la base du P.U.D, pour équiper et organiser les secteurs déjà urbanisés et dont la densification est en cours. Ils sont facilement modifiables et mettent l'accent sur la réservation des emplacements pour les équipements. Pour les communes rurales il y avait des plans d'urbanisme sommaires plus simples ;
- Les plans d'urbanisation ou de restructuration, pour la reconquête des centres des villes et la rénovation des quartiers défectueux ;
- Le programme d'équipement urbain et le plan de modernisation et d'équipement (P.M.E) qui sont plus exactement des budgets pour le financement des programmes d'équipement et de développement économique ;
- Les programmes d'urbanisme et les zones à urbaniser par priorité (Z.U.P), spécifiquement indispensable de la Z.U.P est la grille d'équipement – la première fut, en 1959, la grille Dupont du nom du conseiller technique du ministre de la construction. La grille d'équipement établit des normes pour la programmation des équipements, en fonction d'une hiérarchie allant de l'unité de voisinage (800 à 1200 logements) au grand ensemble (10000 logements), en passant par le quartier (2500 à 4000 logements).

Ces instruments ont marqué la fin de la présence coloniale en Algérie et ont continué à avoir une influence importante sur les instruments d'urbanisme de l'Algérie indépendante.

Globalement, ces instruments ont eu pour effet d'introduire de grands bouleversements morphologiques sur les tissus anciens, produisant les grands ensembles tant vilipendés aujourd'hui, notamment à cause de leurs conséquences esthétiques et sociales actuelles.

2. Politiques urbaines post Indépendance :

L'histoire récente de l'urbanisme et de ses instruments politiques et techniques en Algérie est une histoire heurtée et riche d'enseignement. Le pays a expérimenté, en une période historique courte, des politiques urbaines fort différentes, voir opposées.

Reconduction de la législation pré Indépendance entre 1962 et 1973 :

Planification tout court et non pas une planification spatiale et urbaine. Elle était caractérisée, d'une part, par les efforts d'investissement productif importants, et d'autre part, par une approche sectorielle de planification.

Caractérisé par la faiblesse de programmes de construction et par la reconduction de la législation antérieure dans ses aspects non contraires à la souveraineté du pays.

La Planification Socialiste entre 1974 et 1990 :

Elle se faisait à coup de programmes économiques et d'habitat et non sur la base de plans d'urbanisme tenant compte de la dimension spatiale, de l'utilisation rationnelle des sols urbains et de l'échelle mineure.

- Plan d'Urbanisme Directeur (P.U.D)
- Zones d'Habitat Urbain Moderne (Z.H.U.N)
- Zones Industrielles (Z.I)

L'économie de marché depuis 1990 à ce jour :

- La prise de conscience de l'importance de la maîtrise de l'espace.
- Une nouvelle vision de l'aménagement urbain et le retour de la planification spatiale.
- Le retour de l'échelle mineure, de l'embellissement et de l'intérêt pour le patrimoine.
- La concertation et intégration d'autres acteurs dans l'aménagement urbain.
- L'investissement comme moteur et objectif de l'urbanisation.

II. Les instruments d'urbanisme en Algérie :

Les instruments d'urbanisme sont les plans d'urbanisme proprement dits, c'est-à-dire ceux qui concernent l'échelle de la partie de la ville, de la ville ou de l'agglomération. Dans l'environnement juridique algérien d'aujourd'hui, ce sont le Plan d'Occupation des Sols (P.O.S), et le Plan Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme (P.D.A.U), tels que définis par la loi n° 90-29 du 1^{er} Décembre 1990, sur l'urbanisme et l'aménagement et les décrets n° 91-1777 et n° 91-178 du 28 Mai 1991.

Ceci dit, ces deux instruments se situent en aval de la planification spatiale. Ils sont précédés par les instruments d'aménagement des territoires : Territoire national, avec le Schéma National d'Aménagement du Territoire (S.N.A.T) ; territoire régional, avec les Schémas Régionaux d'Aménagement du Territoire (S.R.A.T) ; territoire wilaya, avec les Plans d'Aménagement de Wilaya (P.A.W).

1. Plan Directeur d'aménagement et d'Urbanisme (P.D.A.U) :

C'est un instrument de planification à long terme, dans la mesure où il prévoit des urbanisations futures (15-20 ans). Il est à la fois : un guide de gestion et de prévision, pour les décideurs locaux (commune), un programme d'équipements et d'infrastructures, pour la ville ou l'agglomération, et un zonage du territoire communal.

Le P.D.A.U concerne l'échelle de la ville ou de l'agglomération, autrement dit l'échelle de la commune ou d'un groupement de communes ayant de fortes solidarités socioéconomiques, morphologiques ou infrastructures, il est alors dit intercommunal.

- Objectifs :

- La prévision de l'urbanisation future et de ses règles.
- La réalisation de l'intérêt général : Par la programmation des équipements collectifs et des infrastructures et l'identification des terrains nécessaires à leur localisation.
- La rationalisation de l'utilisation des espaces urbains et périurbains.
- La mise en place d'une urbanisation protectrice et préventive.

- Mécanismes :

- Déterminer des entités urbaines ou secteurs - selon le vocabulaire de la loi - et prévoir leur évolution dans le temps (secteurs urbanisés U, secteurs à urbaniser AU, secteurs non urbanisables NU, etc...);
- Déterminer les limites des futures P.O.S ;
- Fixer les emplacements des projets d'intérêt général et d'utilité publique ;
- Fixer, pour chaque secteur, des dispositions réglementaires générales ;

2. Plan d'Occupation des Sols (P.O.S) :

C'est un instrument de planification à moyen terme (5-10 ans), plus proche des préoccupations de l'architecte et l'urbaniste, par son échelle, mais aussi par sa nature. En effet, il définit les modalités d'occupation morphologique et fonctionnelle de la parcelle, les principales caractéristiques morphologiques du bâti, voire, dans certains cas, des éléments de style urbain et architectural.

Contrairement au P.D.A.U., qui est un plan directeur, le P.O.S est un plan de détail dont les documents graphiques sont établis, selon leur nature (voir le paragraphe consacré aux documents graphiques), au 1/2000^e, 1/1000^e ou 1/500^e.

Le P.O.S. est le dernier niveau de la démarche de planification urbaine. Il dépend dans son élaboration, directement, des autres règles et documents d'urbanisme de portée nationale ou régionale (S.N.A.T. et S.R.A.T.) et des dispositions du P.D.A.U. qui définit les secteurs d'urbanisation, les règles générales d'occupation du sol, les servitudes et les limites mêmes des différents P.O.S. la cohérence de l'aménagement urbain est tributaire de la comptabilité du P.O.S avec l'instrument qui le précède dans la hiérarchie des échelles d'aménagement, c'est-à-dire le P.D.A.U.

- Objectifs :

- Réglementer la multitude d'actes d'urbanisation individuels (construction, lotissement et démolition) et de les rendre conformes aux objectifs et orientation, du projet communal contenu dans le P.D.A.U.
- Indiquer aux acteurs de l'urbanisation et de la construction (collectivité et l'intérêt particuliers) : Ce qui est autorisé, ce qui est interdit, et les principales conditions et caractéristiques de l'urbanisation et de la construction.

- Mécanismes :

Fixer, dans le détail, comme son nom l'indique, les contraintes d'occupation des sols concernant : Les activités ; les conditions de construction des parcelles ; les principales caractéristiques de la forme urbaine ; et les droits de construire appliqués (C.O.S et C.E.S).

Conclusion :

L'Algérie avait hérité une architecture et un espace urbain conforme à un environnement islamique, pendant le colonialisme français, une architecture occidentale avait été importée, et le rôle de la mosquée, qui était devenue juste un lieu pour la pratique de la prière, avait été détourné, mais il y avait des Oulémas comme Abd Elhamid Ben Badis, qui avait relancé les rôles de mosquées pour l'enseignement et l'apprentissage du coran et l'orientation des gens.

L'Algérie est certainement le pays de la rive sud de la Méditerranée qui a expérimenté, en une période historique courte, des politiques urbaines fort différentes, voire opposées. Après l'expérience du tout planifié, la planification urbaine algérienne adopte des instruments d'urbanisme soucieux de la gestion et du contrôle d'une occupation rationnelle des sols urbains.

L'Algérie n'échappe à la règle contemporaine, selon laquelle l'urbanisation à l'échelle locale, passe par des instruments d'urbanisme réglementaires dits plans. Ils sont encore plus utiles dans le cas d'un pays comme l'Algérie où les tissus urbains sont en voie de formation et de consolidation et qui présentent des besoins énormes en équipements collectifs et en infrastructures ; tout cela réclame réglementation, programmation, servitudes et assiettes foncières, et donc des instruments d'urbanisme.

Partie III : Réflexion sur le projet de recherche

Chapitre I : Problématique

I. Failles et lacunes :

Autrefois, la mosquée occupait une place centrale dans la vie urbaine, elle devient, aujourd'hui, mal orientée vers la direction sacrée de la Qibla, du fait que le site d'implantation est souvent le résultat de la trame urbaine ; un simple équipement moins structurant l'espace, du fait qu'il est souvent construit sur des terrains marginaux, mal desservis, et inadaptés à sa valeur et son rôle dans la société comme élément important et organisateur de l'urbanisme ; et un simple lieu de culte déconnecté des problèmes de la société due au non-respect hiérarchique de son classification d'usage, son nombre important, et sa distribution géographique inéquitable (faible distance).

Les effets de l'urbanisation rapide qu'a connue la ville algérienne ont joué dans le même sens. La pénétration de l'économie moderne a provoqué le déplacement des centres d'activités et d'échange de la médina où tout s'organisait à partir de la grande mosquée en fonction d'une hiérarchie de valeur, vers la ville coloniale où tout s'agençait de part et d'autre des grands boulevards, pour s'acheminer vers une organisation diffuse à partir de certaines polarités secondaires, situées en périphérie et spécialisées dans des segments d'activités.

Désormais, ce n'est plus la mosquée avec son minaret et ses cinq appels à la prière qui régulent les rythmes urbains et déterminent les rapports entre composantes spatiales, c'est plutôt les stades, supermarchés, administrations etc. qui deviennent les repères et les identifiants tant spatial que social. Ces formes de la modernisation de l'espace et de la société, ont entraîné des changements profonds des comportements et des attitudes de caractère religieux qui sont en même temps les fondements de la vie matérielle dans la ville.

Ainsi, l'évolution de la société urbaine et l'organisation de son espace se réfèrent plus à des normes urbaines plus fonctionnalistes, plus rentières et où le profane l'emporte, assez souvent, sur le sacré et où la logique de la modernisation prime sur l'organisation traditionnelle communautaire. Aujourd'hui, même si la mosquée continue à meubler l'espace urbain et à drainer un nombre considérable de fidèles surtout le vendredi, pendant le Ramadan et lors fêtes religieuses, elle ne matérialise plus cette instance à partir de laquelle toute la ville prend sens et signification.²⁶

II. Pourquoi valoriser la mosquée à l'échelle urbaine ?

- Renforcer l'identité musulmane de la ville algérienne par la structuration de son espace urbain autour des mosquées comme étant leur point de repère.

- Maximiser la connexion et l'interaction sociale et accomplir la vie communautaire.

- Matérialiser l'importance de la religion musulmane dans la vie quotidienne du citoyen algérien à travers la mise en valeur de la mosquée comme étant son lieu de culte.

²⁶ Hassan KHARMICH, [La mosquée : Un repère dans la ville](http://habous.gov.ma/fr/architecture-des-mosqu%C3%A9es/1100-la-mosqu%C3%A9e,-un-rep%C3%A8re-dans-la-ville.html), 2007 (<http://habous.gov.ma/fr/architecture-des-mosqu%C3%A9es/1100-la-mosqu%C3%A9e,-un-rep%C3%A8re-dans-la-ville.html>)

III. Pertinence pour remédier les lacunes :

- L'orientation vers la direction sacrée de la Qibla constitue une condition primordiale de la prière.

قال الله تعالى : ﴿ قَدْ نَرَى تَقَلُّبَ وَجْهِكَ فِي السَّمَاءِ فَلَنُوَلِّيَنَّكَ قِبْلَةً تَرْضَاهَا فَوَلِّ وَجْهَكَ شَطْرَ الْمَسْجِدِ الْحَرَامِ وَحَيْثُ مَا كُنْتُمْ فَوَلُّوا وُجُوهَكُمْ شَطْرَهُ وَإِنَّ الَّذِينَ أُوتُوا الْكِتَابَ لَيَعْلَمُونَ أَنَّهُ الْحَقُّ مِنْ رَبِّهِمْ وَمَا اللَّهُ بِغَافِلٍ عَمَّا يَعْمَلُونَ ﴾ (144) سورة البقرة: 27

- Absence d'une logique de localisation et implantation des mosquées, ainsi qu'une absence d'hierarchie fonctionnelle autour desquelles.

- Absence d'une logique de distribution géographique des mosquées dans la ville.

قال الله تعالى : ﴿ وَالَّذِينَ اتَّخَذُوا مَسْجِدًا ضِرَارًا وَكُفْرًا وَتَفْرِيقًا بَيْنَ الْمُؤْمِنِينَ وَإِرْصَادًا لِمَنْ حَارَبَ اللَّهَ وَرَسُولَهُ مِنْ قَبْلُ وَلَيَحْلِفْنَ إِنْ أَرَدْنَا إِلَّا الْحُسْنَىٰ وَاللَّهُ يَشْهَدُ إِنَّهُمْ لَكَاذِبُونَ لَا تَقُمْ فِيهِ أَبَدًا لِمَسْجِدٍ أُسِّسَ عَلَى التَّقْوَىٰ مِنْ أَوَّلِ يَوْمٍ أَحَقُّ أَنْ تَقُومَ فِيهِ فِيهِ رَجَالٌ يُحِبُّونَ أَنْ يَتَطَهَّرُوا وَاللَّهُ يُحِبُّ الْمُطَهَّرِينَ ﴾ (107) سورة التوبة 28

IV. Hypothèses & Questionnements :

- Quels sont les facteurs affectant la valeur urbaine de la mosquée ?
- Quelle logique de localisation de mosquées ?
- Quelle logique de distribution géographique de mosquées ?
- Quelles sont les fonctions qui peuvent être liées à la mosquée ?

²⁷ القرآن الكريم

²⁸ Ibid

Hypothèse (01) :

La place de la mosquée dans les cités anciennes ne peut pas être une référence et un référentiel de la ville d'aujourd'hui, car les cités anciennes sont des expériences humaines limitées dans le lieu et le temps et ne peuvent pas être une source d'inspiration pour la ville actuelle quant à la manière de valoriser la mosquée vue les différences existantes entre les deux modèles.

Hypothèse (02) :

La place de la mosquée dans les cités anciennes peut être une référence et un référentiel de la ville d'aujourd'hui, car Il existe des constantes frappantes qui dépassent la notion du temps et du lieu sur la manière de valoriser la mosquée et qu'on peut les faire sortir à partir des cités anciennes pour les appliquer ensuite dans la ville actuelle.

V. Objectifs et limites :

La présente recherche se limite à la détermination de la place de la mosquée au niveau du Plan d'occupation des Sol (P.O.S) comme étant le dernier niveau de la planification urbaine, et plus proche des préoccupations de l'architecte et l'urbaniste, par son échelle (la ville ou une partie de la ville), et sa nature. En effet, il définit les modalités d'occupation morphologique et fonctionnelle de la parcelle, les principales caractéristiques morphologiques du bâti, voire, dans certains cas, des éléments de style urbain et architectural. Elle a pour objectifs de :

- Reconstituer à partir de l'existence des cités anciennes et de documents d'archives la logique organisationnelle de l'espace urbain autour de la mosquée et les fonctions qui y attachent.

- Identifier les facteurs affectant la valeur urbaine de la mosquée.

- Identifier les facteurs affectant la localisation et la distribution géographique des mosquées.
- Comprendre les effets de la mosquée sur la croissance et le développement de la cité et de ces quartiers.
- Fixer les mécanismes d'insertion de la mosquée dans le tissu urbain à l'échelle du quartier, et de la ville.
- Etablir une nomenclature des critères de choix des sites d'implantations des mosquées.

VI. Pourquoi Mostaganem ?

La vieille ville de Mostaganem a connu une succession de plusieurs civilisations : phénicienne, romaine, almoravide, zianide, mérinide, ottomane, espagnole ainsi que la colonisation française laissant un riche témoignage immobilier urbain homogène, caractérisé par la prédominance d'une zone d'habitat, qui présente un intérêt historique, architectural, artistique et traditionnel exceptionnel.

L'existence du témoignage urbain et architectural, la disponibilité de la documentation, ainsi que la création et délimitation du secteur sauvegardé de la vieille ville de Mostaganem depuis le 15 Aout 2015 conformément au décret exécutif n° 15-209 nous incite à faire référence à cette ville pour notre recherche.

Chapitre II : Méthode d'analyse typomorphologique :

I. Définition :

Apparue dans l'école d'architecture italienne des années 60's, il s'agit d'une combinaison entre l'étude de la morphologie urbaine et celle de la typologie architecturale, à la jonction des deux disciplines que sont l'architecture et l'urbanisme.²⁹ La typo-morphologie aborde la forme urbaine par les types d'édifices qui la composent et leur distribution dans la trame viaire. Plus précisément, cela consiste à penser en termes de rapports la forme urbaine (trame viaire, parcellaires, limites, etc.) et la typologie c'est-à-dire les types de construction (position du bâti dans la parcelle, distribution interne, etc.). Les types s'inscrivent ainsi dans certaines formes urbaines plus que dans d'autres. On s'intéresse ainsi particulièrement à :

1. La morphologie :

Étude de la forme urbaine dans son développement historique, à partir des éléments la constituant (le site d'implantation, le plan de la ville, le tracé des voies...).

2. La typologie :

Analyse des caractères spécifiques des composants d'un ensemble ou d'un phénomène, afin de les décrire et d'établir une classification. Dans notre cas, c'est l'étude des types d'édifices et leur classification selon plusieurs critères (dimensions, fonctions, distributions, systèmes constructif et esthétique).

²⁹

3. Le type :

Catégorie qui possède les mêmes caractéristiques urbanistiques et architecturales. La détermination de types se réalise par la recherche de coprésence, d'invariants, d'une part, et d'écarts et de variations d'autre part, dans les traits du bâti et de la forme urbaine.

Cette approche typo-morphologique s'intéresse non seulement aux formes bâties les plus largement répandues mais aussi à celles plus exceptionnelles, parce que toutes les deux traduisent un processus de stratification et de transformation des tissus urbains.

Cette méthode d'analyse met l'accent sur la revalorisation des tissus urbains anciens, et rejette l'urbanisme moderne, en prenant appui essentiellement sur une critique généralisée des méfaits des transformations urbaines des centres des villes européennes. Un argument principal est alors développé par ces auteurs. Ils pensent que l'histoire de la ville est inscrite dans la forme du bâti, dans la rue et dans la parcelle, alors que le modernisme fait abstraction de l'histoire du lieu. Dans ce cadre, leurs objectifs sont de faire un effort de théorisation pour créer une « *storia operante* » (S. Muratori), c'est-à-dire une « histoire active », capable d'orienter les choix du présent, à travers notamment la décomposition des types de tissus urbains. Dans cette perspective, « tout objet construit est vu comme l'individualisation d'un processus historique de spécialisation des formes » - où passé, présent et futur sont liés dans une continuité historique - et appartient à un type bâti. Ainsi, pour eux, la ville nouvelle s'inscrit en continuité avec la ville ancienne, les permanences structurales étant l'expression de l'inertie du tissu urbain.

Comme le résumé [Pinon](#), l'analyse typo-morphologique se base sur les deux niveaux d'étude suivants :

- Les infrastructures : il s'agit du tracé au sol des occupations urbaines, que sont le site, la voirie et le parcellaire.

- Les superstructures : cela concerne les éléments eux-mêmes d'occupations du sol, essentiellement le bâti et les espaces libres.

Cette distinction fondamentale a une logique. En effet, « le tracé au sol des occupations urbaines (la voirie, le parcellaire) n'est pas la projection passive des éléments d'occupation de l'assiette de la ville (le bâti). Ce sont au contraire les éléments bâtis qui, le plus souvent, viennent se disposer dans les infrastructures formelles que constituent la voirie et le parcellaire. Bien sûr, ces infrastructures sont pensées (plus ou moins) en fonction des occupations qu'elles préparent, mais avec un degré d'autonomie, conscient ou inconscient, lié au processus de construction des villes. Toute infrastructure peut rester en attente, et se voir occuper par des "superstructures" qui ne sont plus celles qui étaient initialement prévues. Surtout que les superstructures peuvent être remplacées sans que l'infrastructure soit nécessairement modifiée. Il y a donc autonomie relative entre infra et superstructure. Aussi il est possible, au niveau de l'analyse, de les distinguer pour mieux comprendre leurs articulations. Tel est le principe de l'analyse morphologique (lecture des formes) ; décomposer en éléments pour les étudier en eux-mêmes, dans leur cohérence propre, puis recomposer pour étudier leurs relations spécifiques ».³⁰

L'analyse typo-morphologique a pour objectifs :

- De faire une évaluation critique de la forme des tissus et des organismes urbains.

³⁰ Pierre PINON, Lire et composer l'espace public, Édition STU, Paris, 1991.

- D'identifier des permanences structurales associées à l'identité culturelle des lieux et des contraintes relatives à la conservation du patrimoine bâti et des paysages culturels.

- De définir des mesures de contrôle des transformations du cadre bâti et d'encadrement des projets d'intervention.

L'analyse typo-morphologique est née suite à l'apparition de l'école italienne muratorienne en référence à l'ouvrage de Saverio Muratori publié en 1959 et qui porte sur la forme de la ville. Ses idées seront récupérées et développées à travers ses étudiants (A. Rossi, C. Aymonino, G. Caniggia). Plus tard, elles seront réintroduites en France par J. Castex P. Celeste et Ph. Panerai.

II. L'école italienne :

Cette école est venue élaborer une méthode critique d'analyse physique et spatiale des éléments de la ville et leur évolution dans le temps pour faire face à leur complexité.

1. Saverio Muratori (1910-1973) :

Architecte italien, il est considéré comme le père de la typo-morphologie. Il enseigna à Venise en 1950 puis à Rome après 1964. Ses ouvrages majeurs sont : *Studi per una operante storia urbana di Venezia* (Études pour une histoire urbaine en vigueur de Venise, 1959) et *Studi per una operane storia urbana di Roma* (Études pour une histoire urbaine en vigueur de Rome, 1963).

S. Muratori étudie l'urbanisation médiévale de Venise et celle baroque de Rome, en s'appuyant sur l'analyse cartographique du parcellaire pour établir l'évolution historique des formes urbaines. Remontant le temps, la parcellographie historique s'inspire des méthodes descriptives de l'archéologie en les appliquant au champ de l'histoire de l'art, traditionnellement dominé jusqu'alors par l'érudition archivistique. Elle entraîne son auteur à décrire avec précision les typologies de

l'habitat comme génératrices des formes urbaines et à esquisser par ce biais une analyse novatrice des morphologies urbaines, renouant avec la tradition désuète des « embellissements » puis de « l'esthétique des villes » qui avait dominé la pensée du XIXème siècle. De cette manière, S. Muratori pose l'analyse typomorphologique comme préalable au projet en insistant sur l'importance de l'histoire dans la compréhension de la forme de la ville. Selon lui, l'analyse typologique fonde l'analyse urbaine dont le type représente l'essence de sa forme. Sa pensée influencera beaucoup Aldo Rossi, Carlo Aymonino, Vittorio Gregotti et G. Caniggia.

2. Aldo Rossi (1931-1997) :

Architecte italien, il publia *L'Architettura della città* (L'Architecture de la Ville) en 1966 qui eut un grand retentissement auprès de ses pairs. Dans ce livre, Rossi analyse la ville en tant qu'architecture, qui selon lui n'est pas un simple conglomérat d'édifices, mais la résultante d'une longue histoire sans cesse reconstruite. Cet ouvrage invitait à considérer la ville comme une œuvre, un artefact chargé de valeurs symboliques, le lieu d'une mémoire collective. Il est considéré comme l'un des théoriciens de l'architecture et de la forme urbaine et l'un des critiques sévères du modernisme et du fonctionnalisme.

Selon Aldo Rossi :

- Le cadre bâti révèle la société.
- La forme urbaine résulte de l'histoire et de la mémoire de ses habitants.
- Chaque lieu est spécifique ; « l'identité du lieu ».

3. Carlo Aymonino (1928-) :

Architecte et urbaniste italien, il collabora beaucoup avec Aldo Rossi notamment pour la réalisation du quartier Gallarate à Milan entre 1969 et 1974. Il a été rédacteur en 1954, dans le magazine *Il contemporaneo* (Le contemporain) et écrit pour le magazine *Casabella* entre 1957 et 1965, participant ainsi aux débats sur la culture et l'architecture qui ont marqué cette époque.

En 1973, Aymonino a publié *L'Abitazione Razionale : Atti de Congressi CIAM 1929-30* (L'habitation rationnelle : d'après le Congrès CIAM 1929-30), qui est une analyse du logement social où il a catalogué et a analysé des plans d'appartements du mouvement moderniste dans des villes européennes et américaines, aussi bien que des vieilles maisons avec cour et des maisons linéaires. C'était l'un des premiers exemples d'une approche typologique de l'architecture et de l'urbanisme. Le livre a aussi inclus les réimpressions de papiers sur le logement social du Congrès International de l'Architecture Moderne (CIAM). Selon Carlo Aymonino :

- La production de la ville est une dialectique entre morphologie urbaine et typologie architecturale. Ici, il se démarque des travaux des autres auteurs de l'école italienne, qui considéraient que le rapport entre typologie et morphologie était causal. Pour C. Aymonino, le rapport est au contraire dialectique, puisque les tissus ne sont pas déterminés uniquement par les types de bâtis qui les composent, mais bien par l'ensemble des interrelations entre eux, les tissus possédant en outre leur propre structure

- Les anciens édifices (médiévaux) jouent un rôle pivot dans la définition du tissu urbain.

- Le modernisme ne peut pas se fonder sur l'analyse de la ville ancienne.

- Les édifices modernes se séparent de leur contexte, ce qui produit une incohérence entre édifice et tissu urbain.

4. Gianfranco Caniggia (1933-1987) :

Architecte italien considéré comme une figure importante du courant typomorphologique, il publia *Lecture di una città* (Lectures d'une ville) en 1963 dont l'introduction a été rédigée par Muratori. Le livre propose une lecture morphologique systématisée de la ville et se présente à la fois comme l'analyse d'une ville particulière, Florence, et en même temps sa structure très claire en fait un manuel de l'approche typomorphologique. Il a beaucoup œuvré à l'étude et à la conservation de centres historiques anciens en Italie et en Afrique du nord et à retrouver les principes qui ont guidé la production urbaine, par une approche historiciste. Finalement G. Caniggia se distingue par avoir réalisé des efforts d'opérationnalisation des concepts et des approches élaborés par ses collègues. Selon Gianfranco Caniggia :

- Chaque objet construit doit être analysé dans son cadre de référence.
- La ville n'est pas un objet mais un processus qui génère puis altère des objets.
- La forme urbaine s'appréhende via une analyse de la mutation des types à travers le temps.

III. L'école française de Versailles :

Ses principaux acteurs sont l'architecte Jean Castex, l'architecte-urbaniste Philippe Panerai et le sociologue Jean-Charles Depaule. Ils furent les premiers à introduire la méthode typo morphologique en France. Des concepts ont été tirés de l'école italienne pour simplifier les données de l'école muratorienne et établir une démarche d'analyse qui s'intéressera aux éléments suivants :

- Les typologies des éléments.
- La croissance urbaine
- L'articulation de l'espace urbain.
- Le repérage et la lisibilité au sein de l'espace urbain.

Cette école enrichit les travaux portant sur la morphologie urbaine de deux manières. D'une part, elle insiste sur le rapport entre structure urbaine dans son ensemble et tissu, donnant un rôle primordial aux structures du parcellaire. Tout en se basant sur les acquis italiens, elle propose de considérer le parcellaire comme étant en rapport étroit avec la typologie du bâti et non plus considérer celle-ci comme étant une chose finie en soi. Ainsi, pour eux, le tissu urbain se constitue des rapports entre les éléments fondamentaux de la structure urbaine tels le parcellaire, le réseau de voirie et le bâti. Et ces trois éléments sont essentiels, puisque c'est à travers leurs relations que l'on peut saisir les logiques qui sont en œuvre dans la constitution des tissus et leurs modifications. D'autre part, l'autre apport de cette école est la mise en évidence des interrelations entre la structure physique de la ville, composée du réseau de voirie et de l'ensemble du bâti, avec les activités s'y déroulant.

Chapitre III : Présentation du cas d'étude du quartier de Derb-Tobana

I. Situation géographique :

La ville proprement dite " El – Bled " appelée actuellement Derb-Tobana se trouve au Sud-Ouest sur la rive gauche de l'Oued d'Ain Sefra, et occupe la partie centrale de la ville de Mostaganem, et s'étale sur une superficie de 10 ha.

Ses limites Est, Nord et Ouest correspondent au ravin de l'Oued d'Ain Sefra qui coule au sein de l'agglomération de Mostaganem. Seule sa partie sud est liée au reste de la ville (sur 250 m environ). Cette liaison correspond à la rue Benchouhra Ghali avec affleurement de la place du 1^{er} Novembre (Ex Place de la république) pour continuer jusqu'aux limites du ravin.



II. Morphologie du site :

Le site est topographiquement fragmenté, ce qui entraîne une source de difficultés de fonctionnement, notamment pour la circulation automobile.

Derb Tebbana occupant l'ourlet de l'oued Ain Sefra, l'orientation générale du quartier à une direction Nord – Est et Sud - Ouest, ses abords (mis à part sa partie sud) correspondent aux limites du versant de l'Oued.

Le contact construction – ravin se fait par fois brusquement (notamment au Nord), les pentes du versant du ravin dépassant le plus souvent les 30%.

A l'intérieur de la zone bâtie, les pentes sont assez faibles, une légère pente se fait sentir du Sud-Ouest vers le Nord Est (10%), une inclinaison de plus faible importance se manifeste de l'Ouest vers l'Est dans la partie centrale et orientale et l'Est vers l'Ouest au Sud quartier.

III. Historique :

1. Période Mérinide :

Ensuite nous avons les traces du passage des Mérinides avec la construction de la Mosquée de Tobana construite par Abou El Hasan, fils de Abou –Yousof Ben Abd el Haqq. Ceci eut lieu en l'an 742 (17 Juin 1340 à 5 Juin 1341 de J.-C.).

2. Période Méhal :

Les Mehals avec à leur tête Hamid El Abd. Ils prirent possession de la ville de Mostaganem bien avant l'entrée des Turcs et c'est au sommet de sa gloire entre 1517 et 1545 qu'il a construit les remparts qui existent jusqu'à aujourd'hui, le Fort Bordj el Mehal devenu Fort des Cigognes (appellation Française) le Fort de Bab El

Djerad, la Maison de Hamid El Abd qui est (le musée actuel) le Fort de l'Est qui est (musée actuellement), Dès le début de la colonisation la Ville de Matmore a été rasée ainsi que le fort Bab El-Djerad dont il ne reste que quelques les traces.

3. Période Turc :

Entrée des Turcs en Algérie avec Aroudj et Kheir Eddine à partir de (918 de l'Hégire 1513 de J.-C.). Ensuite la ville de Mostaganem resta sous la Domination Turque. Peu de temps après la prise d'Oran le 17 Août 1831 par les Français le Caïd Ibrahim qui commandait la garnison de Mostaganem fit sa soumission.

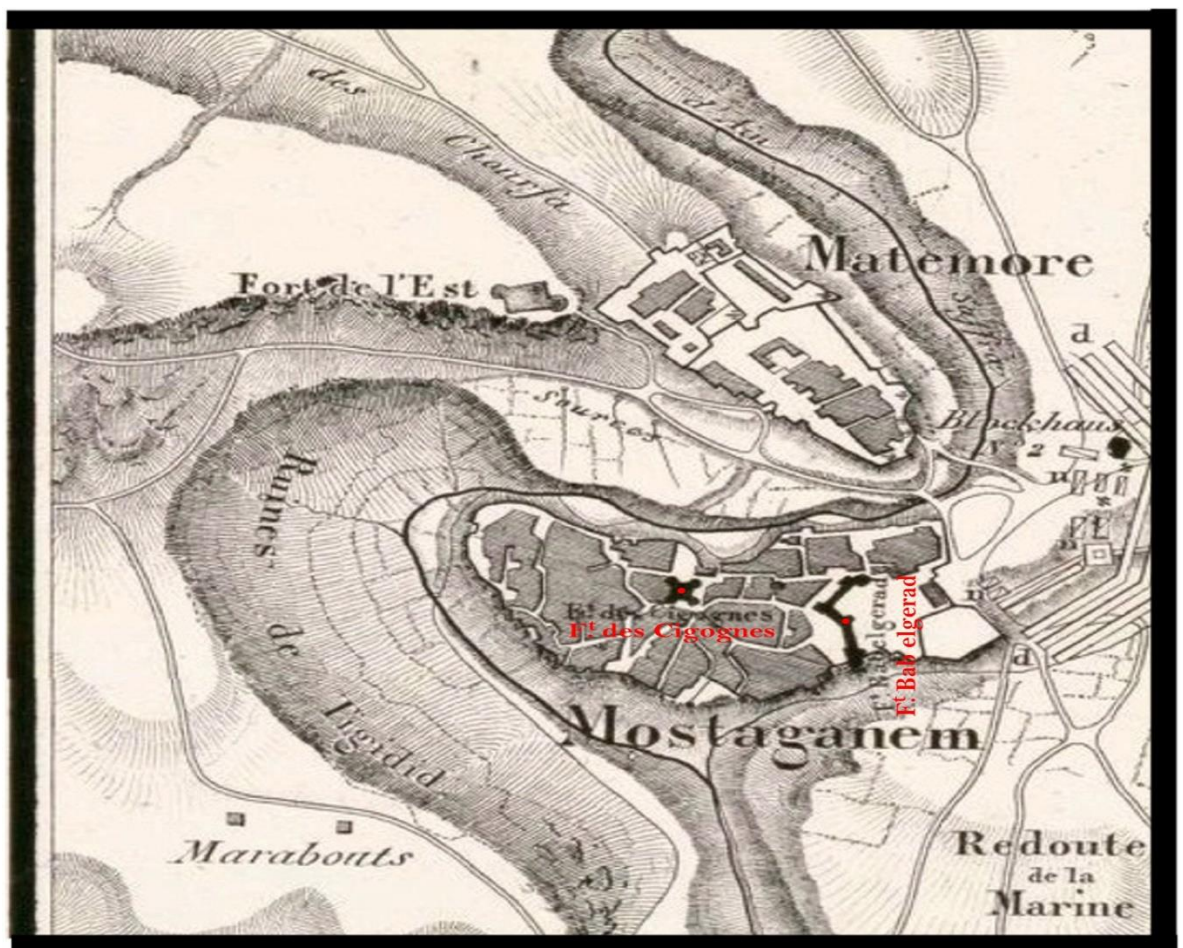


Figure 1 : Carte de Mostaganemen 1834

IV. Les Monuments et Sites de Mostaganem :

1. La Grande Mosquée :

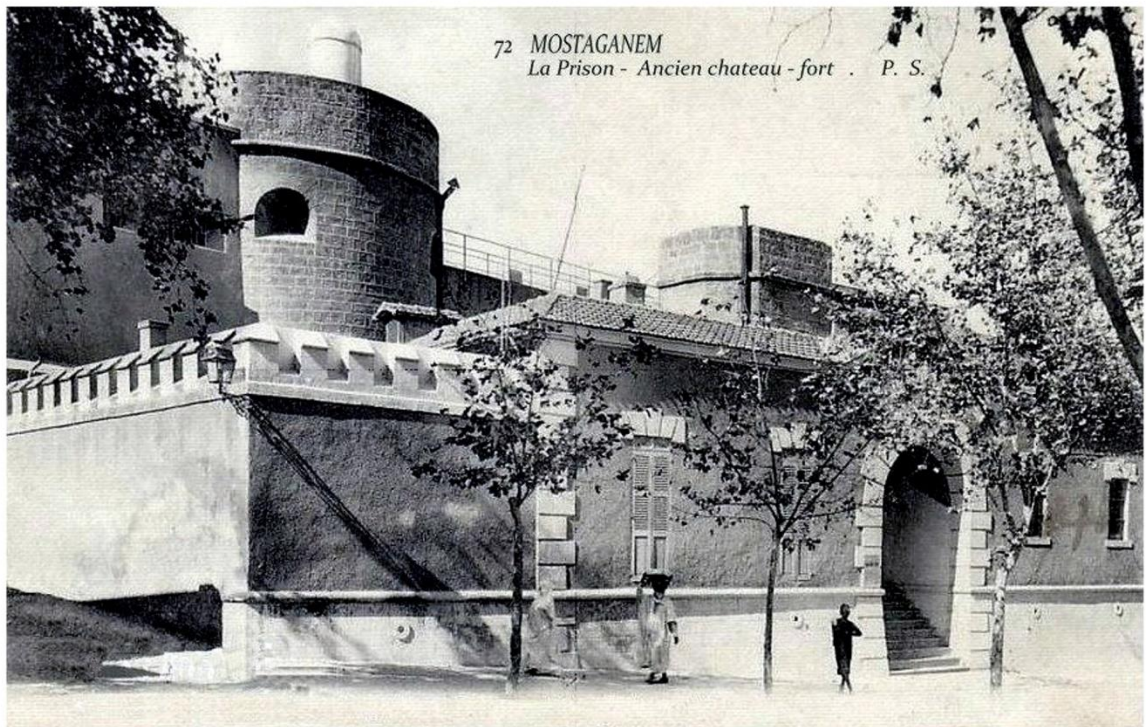
La Grande Mosquée, qui se trouve dans le quartier de TOBANA, construite par le Sultan Mérinide Abû Inân fils du successeur D'Abû l'Hassen Ali qui régna à Fès en (1348-1358). C'est bien le Sultan Mérinide D'Abû l'Hassen Ali qui en ordonna la construction en 742 de l'Hégire 1341/ 1342.66

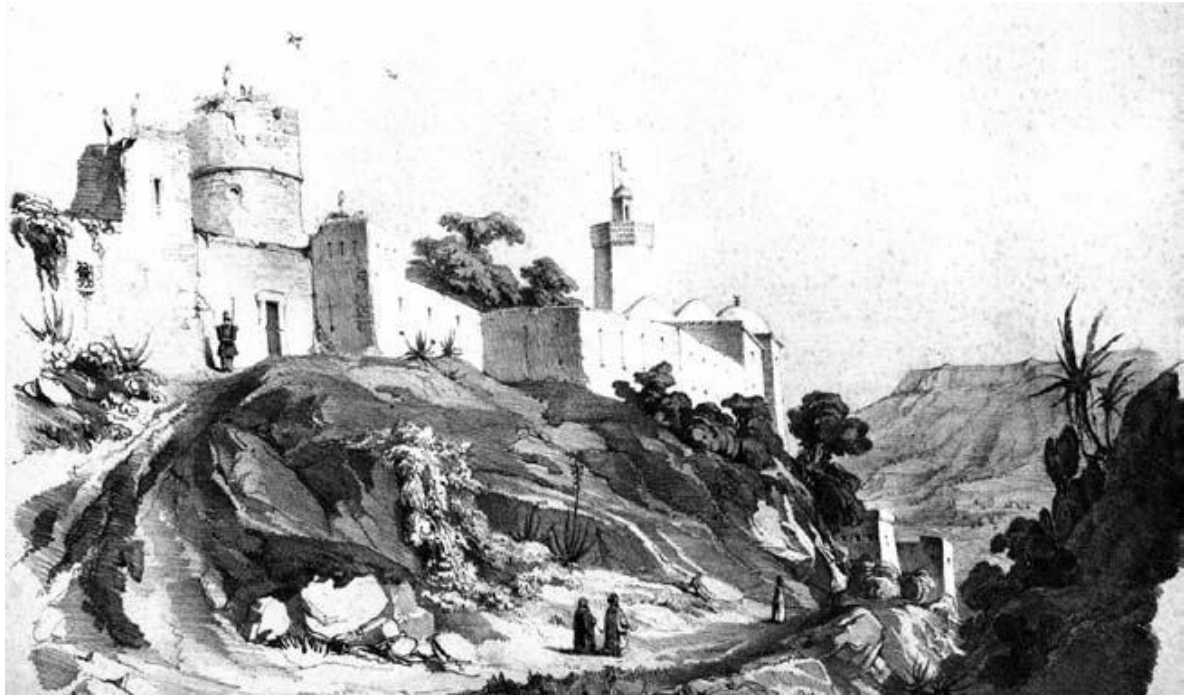


26 - MOSTAGANEM - La grande Mosquée.742 de l'Hégire= 1341/ 1342.

2. Le Bordj El Mehal :

Les Mehals se sont installés bien avant les Turcs c'est en 1517 et 1545 que son pouvoir était à son apogée à Mostaganem sous l'autorité de (Hammid-el-abid diminutif de Hamed-el-Abd, Le premier chef de ces Mehals). Il a construit le Bordj Mahal qui abrite aussi une Mosquée appelée aussi Fort des cigognes (l'actuelle prison civile), il a entouré la ville de remparts, il a construit de nombreux matamores sur la hauteur qui commande Mostaganem. C'est à l'endroit où avaient été creusés les matamores de Hammid-el-abid que fut construite plus tard la ville de Matemore. (Hammid-el-abid diminutif de Hamed-el-Abd est mort aux environs de la fin de 1545 de 1.-C. fut enterré sur les hauteurs de Mostaganem où s'éleva ensuite la petite ville de Matamore. Personne jusqu'à l'heure actuelle ne sait où se trouve sa tombe.





3. L'Ancien Palais du Bey Mohamed El Kebir :

L'Ancien Palais du Bey Mohamed- OL- Kébir. Le palais du Bey est en vérité une construction rectangulaire en ruine entouré d'un rempart le ceinturant. Sur son côté formant l'angle de la Rue du beylik qui va vers la Grande Mosquée et la Rue du 2e tirailleur. Plus bas un autre angle avec les constructions de type Mauresque qui existent encore. Vers l'arrière formant une petite plateforme au bord de la falaise surplombant et donnant sur le chemin de tidjitt. La datation exacte de ce palais serait d'après le récit de Marcel Bodin et les archives peu avant 1792. Le Bey pris Oran le 6 de redjeb 1206 (1792) et y installa le siège de son beylik renonçant complètement à Mostaganem.

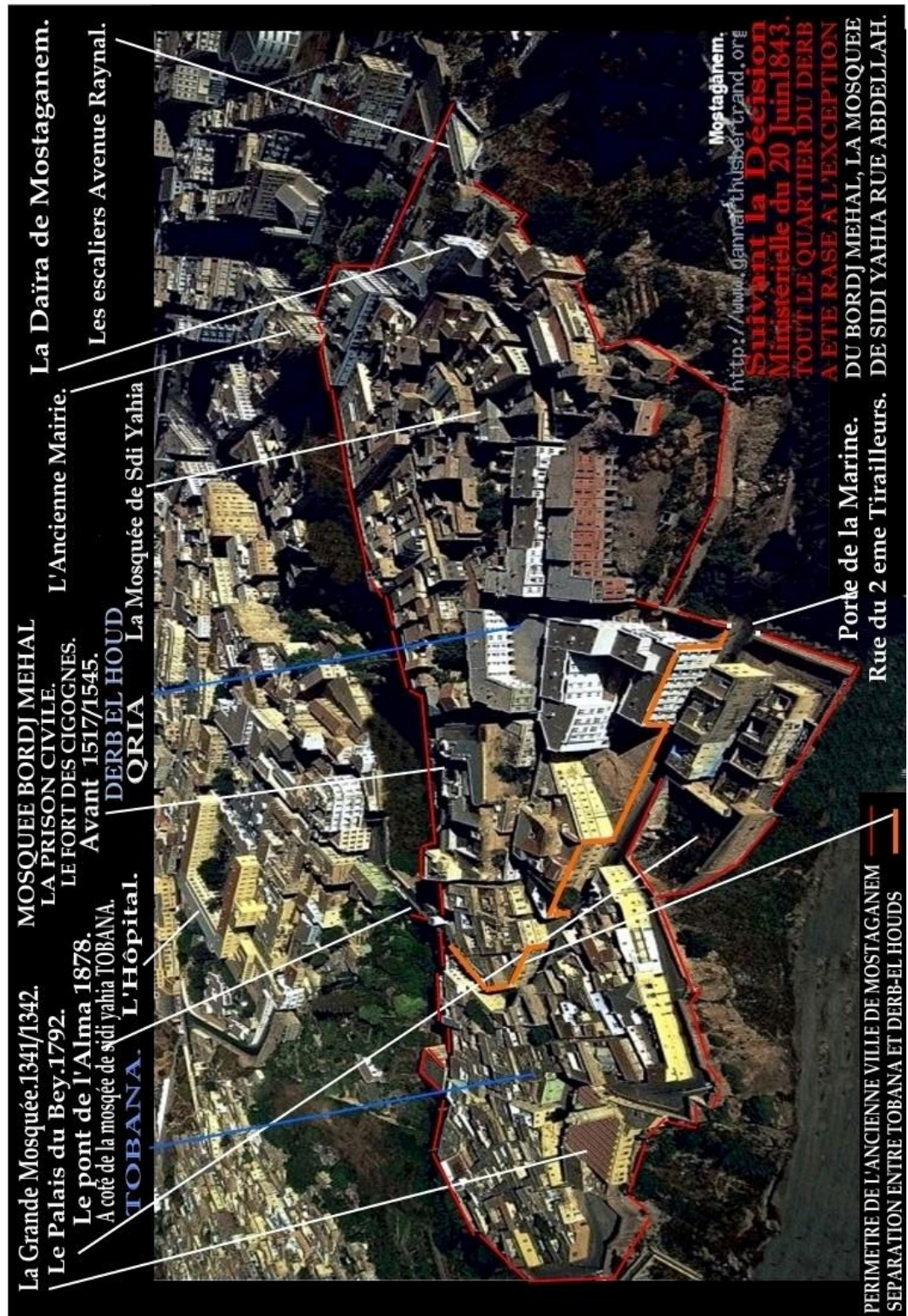


Figure 2 : Délimitation du Quartier de Tobana

Partie IV :
Expérimentation

Chapitre I : Analyse typo-morphologique du quartier de Tobana

I. Présentation :

Cette zone est la plus ancienne du quartier. Elle est limitée par la Rue DRAI AISSA qui la contourne et la rue Abdellaoui Abed, du côté Sud.

Cette partie est beaucoup plus irrégulière (urbanisme vernaculaire : œuvre des Autochtones). La seule voie qui dessert la partie Nord-Ouest est la rue Draï Aissa. La circulation mécanique y est très difficile. On retrouve d'autre part, différents modes d'accessibilité tels que : impasses, passages étroits tantôt couverts et tantôt non couverts.

II. Interprétation et commentaire :

On remarque que les trois mosquées sont construites par les sultans de cette époque, comme elles possèdent des fonctions complémentaires plutôt que compétitives.

Elles sont détachées du tissu urbain et n'obéissent à aucune directive de trame urbaine ou mitoyenneté.

1. La grande mosquée :

- C'est le premier édifice construit dans la cité et située sur la partie la plus haute de la topographie.

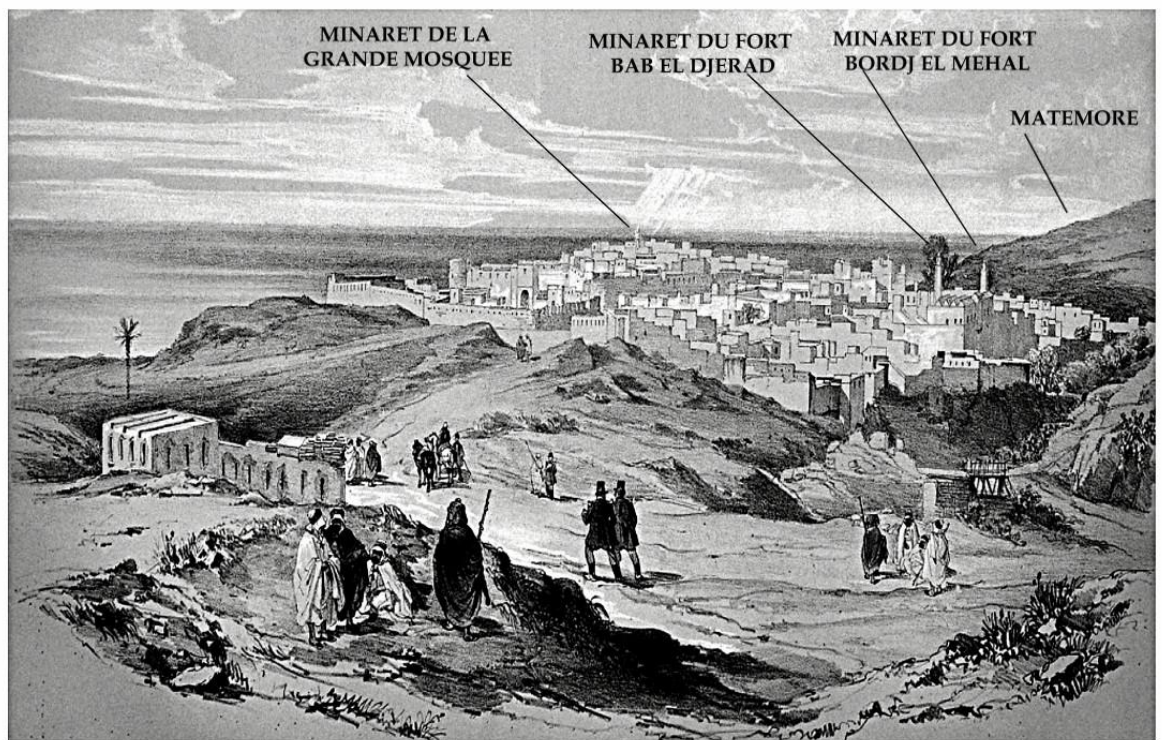
- Toutes les voies se débouchent vers la grande mosquée.

- Elle est entourée d'une série de bains maures - qui sont des biens Waqfs et une source de financement pour éventuels travaux d'entretien -, pour préparer le musulman à la prière du vendredi.

2. La mosquée de quartier :

- C'est le premier édifice construit après la saturation du quartier de Tobana et qui constitue le point de départ du quartier de Derb.

- Desservie par la voie principale.



MOSTAGANEM EN 1835. *Mostaganem en 1835*

Chapitre II : Commune de Hassi Mamèche

I. Présentation :

Hassi Mameche est une [commune](#) de la [wilaya de Mostaganem](#) nommée *Rivoli* pendant la période française, et fondée comme colonie agricole en 1848 par des familles venues de Paris avec le troisième convoi. En 1962, après l'indépendance de l'Algérie, la commune prend le nom de Hassi Mameche qui pourrait être une déformation du patronyme romain *Memmius*. Depuis 1984, Hassi Mamèche est chef-lieu d'une daïra qui comprend notamment Mazagran et Stidia.

II. Agglomération du chef-lieu (ACL) :

Chef-lieu de la Daïra, elle s'étend sur une surface de « **137 Ha** » et constitue un passage obligé de la RN N°17 qui relie entre Mostaganem et Mascara.

1. Données sur la Population :

Selon le Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) du 2008, la commune avait un taux de croissance de 2,9% et une population de 28'790 Habitants, dont 40% (11'516 Habitants) vivent en milieu urbain (agglomération du chef-lieu). D'après ces données, la population de l'ACL (agglomération du chef-lieu) **en 2017 est de 14'521 Habitants.**

2. Données sur les Mosquées existantes :

N°	Dénomination	Adresse	Classement	Capacité	Orientation
01	El Fakhr Erazi	Centre-ville	National	+1000 Fidèles	-15° Sud/Est
02	Ibrahim El Khalil	Cité 92 Logts	Quartier	-1000 Fidèles	-14° Sud/Est

N.B : l'orientation exacte de la Wilaya de Mostaganem vers la Qibla est de (-12° Sud/Est)



Figure 1 : Mosquée Fakhr Razi



Figure 2 : Mosquée Ibrahim El Khalil

3. Interprétation et commentaire :

Malgré qu'il s'agît d'une agglomération du chef-lieu d'une Daïra ayant une population de 14'521 Habitants, elle contient uniquement deux mosquées dont : Une à l'échelle de quartier (Mossalla), où sont accomplies les cinq prières journalières à l'exception de la prière du vendredi, et l'autre à l'échelle local où est accomplie la prière du vendredi.

Donc, Les mosquées existantes de par leur nombre, leur capacité d'accueil, et leur classification d'usage sont insuffisantes pour satisfaire les besoins de la population quant à l'accomplissement des cinq prières journalières et celle du vendredi.

III. Extension urbaine de l'ACL :

Elle s'effectue sous forme d'un plan d'occupation du sol (P.O.S) qui s'étend sur une superficie de « **36 Ha** », situé dans la partie Ouest de la ville de Hassi Mamèche est limité par

Côtés Nord & Sud : Terres à forte potentialité agricole.

Côté Est : par l'agglomération chef-lieu de Hassi Mamèche.

Côté Ouest : Terres à forte potentialité agricole.

Le site est accessible par le C.W N°49 qui relie l'ACL et Oureah, et marqué par une topographie assez importante, dont la pente est variable entre 10 et 18%. Il est occupé dans sa totalité par un grand programme de logements collectifs en cours de réalisation.

Programme Projeté :

HABITAT :

N°	Type	Nombre	Surface	Hauteur	C.O.S	C.E.S
01	Collectif	2462	14,05 Ha	R+05	1,80	0,30
02	Semi collectif	324	3,50	R+03	2,80	0,70
03	Individuel	45	1,13	R+02	2,10	0,70
	Total	2680	18,68	-	-	-

POPULATION ATTENDUE :

Avec un programme de **2680 Logements** et un taux d'occupation du logement de « **T.O.L = 05 personnes par logement** », la population attendue de l'extension urbaine sera de **13'400 habitants**.

ÉQUIPEMENTS PUBLICS :

Malgré le manque de mosquée, l'extension urbaine ne prévoit pas de mosquée malgré

N°	Type	Ilot	Surface	Hauteur	C.O.S	C.E.S
01	Lycée	19	0,95 Ha	R+02	1,80	0,60
02	C.E.M	03	0,63 Ha	R+02	1,80	0,60
03	École primaire 01	04	0,46 Ha	R+02	1,80	0,60
04	École primaire 02	18	0,50 Ha	R+02	1,80	0,60
05	Hôtel	09	0,07 Ha	R+02	1,80	0,60
06	Réserve d'équipement 01	04	0,46 Ha	R+02	1,80	0,60
07	Réserve d'équipement 02	09	0,12 Ha	R+02	1,80	0,60
08	Réserve d'équipement 03	20	0,32 Ha	R+02	1,80	0,60
	Total	-	03,50 Ha	-	-	-

N.B : L'extension urbaine ne prévoit pas de mosquées

STRUCTURE URBAINE :

Voies primaires :

Axe existant : C.W N°49 (Axe majeur qui relie l'ACL et l'extension urbaine)

Axe projeté : 17 m de largeur (double voie de 08 m avec terreplein central), il limite la zone du P.O.S vers le Nord.

Voie secondaire : 15 m de largeur (double voie de 7 m), sert à renforcer la connexion avec le tissu urbain existant.

Voies tertiaires : Voies de desserte, elles servent à la circulation interne distribuant les constructions.

1. Scénario N°01 :

Ilot N°	Affectation du terrain	Surface	Forme
04	Réserve d'équipement	0,46 Ha	Rectangulaire

Points forts	Points faibles
Situé à la partie haute du site et domine le paysage urbain	Dominé par la hauteur des constructions de l'environnement immédiat (R+05)
Desservi par trois (03) axes de circulation	
Donne sur un (01) axe majeur (C.W N°49)	

2. Scénario N°02 :

Ilot N°	Affectation du terrain	Surface	Forme
09	Réserve d'équipement	0,12 Ha	Trapézoïdale

Points forts	Points faibles
Donne sur un (01) axe majeur (C.W N°49)	Etre mitoyen avec un équipement publics inadapté (hôtel)
Situé à la proximité d'un jardin public	Situé à la partie basse du site et dominé par la topographie
	Desservi par deux (02) axes de circulation

3. Scénario N°03 :

Ilot N°	Affectation du terrain	Surface	Forme
20	Réserve d'équipement	0,32 Ha	Triangulaire

Points forts	Points faibles
Situé à la partie haute du site et domine le paysage urbain	Dominé par la hauteur des constructions de l'environnement immédiat (R+05)
	Desservi par deux (02) axes tertiaires

4. Interprétation et commentaire :

La collecte des informations tirées à partir des documents graphiques et écrits nous a permis de constater ce qui suit :

L'Habitat est la fonction principale de l'extension urbaine qui la réserve **18 Ha** et d'une capacité de **2680 Logements** pouvant accueillir **13'400 habitants**.

Quant aux équipements publics, on peut classer les terrains réservés en deux catégories :

Terrains affectés : Généralement pour les équipements de première nécessité et ceux ayant des critères précises (localisation, surface, mitoyenneté, etc...), et qui sont dans ce cas d'étude des équipements scolaires (lycée, C.E.M, et école primaire), et équipement touristique (hôtel).

Terrains non affectés : Pour les équipements secondaires et ceux qui ne demandent pas une localisation précise.

Malgré son nombre insuffisant et son importance, l'extension urbaine ne prévoit pas de mosquées pouvant satisfaire les besoins de la population existante et de celle attendue. Néanmoins, elle réserve des terrains pour accueillir des équipements moins importants à l'instar d'équipement touristique (hôtel).

Les trois réserves d'équipements constituent des mauvais scénarios pour l'affectation de mosquées de par leurs contraintes nuisant leurs valeurs urbaines

Chapitre III : Commune de Stidia

I. Présentation :

Stidia est une commune côtière de la wilaya de Mostaganem, son nom pourrait provenir de la localité andalouse Écija, abandonnée au xv^e siècle par les Maures. La ville fut peuplée dès 1846, année de la colonisation de ce village par des colons d'origine allemande qui auraient dû à l'origine émigrer vers l'Amérique mais furent amenés en Algérie à la suite de leur abandon à Dunkerque par des transporteurs malhonnêtes.

Un certain nombre de familles créèrent dans la même région le village de Sainte Léonie. Dans ces deux villages, on continua de parler la langue allemande pendant plusieurs dizaines d'années et ce n'est que le début de la guerre de 1914-1918 qui permit d'affirmer la nationalité française de leurs habitants (engagements volontaires très nombreux). L'architecture locale a encore un cachet caractéristique de l'origine des fondateurs de la ville, bien que soumise à des dégradations⁴. Plus tard, à l'initiative de Prosper Darius, maire de la ville (1907-1919 puis 1925-1935), on donna à La Stidia le nom de Georges Clemenceau.

I. Agglomération du Chef-Lieu (ACL) :

Elle s'étend sur une surface de « **174 Ha** » et constitue un passage obligé de la RN N°11 qui relie entre Mostaganem et Oran.

1. Données sur la Population :

Selon le Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) du 2008, la commune avait un taux de croissance de 1,2% et une population de 11'965 Habitants, dont 40% (11'516 Habitants) vivent en milieu urbain (agglomération du

chef-lieu). D'après ces données, la population de l'ACL (agglomération du chef-lieu) en 2017 est de 11'640 Habitants.

2. Données sur les Mosquées :

N°	Dénomination	Adresse	Classement	Capacité	Orientation
01	Rahma	Centre-ville	Local	-1000 Fidèles	-47° Sud/Est
02	Abdellah Ibn Omar	Quaria	Local	-1000 Fidèles	-47° Sud/Est

N.B : l'orientation exacte de la Wilaya de Mostaganem vers la Qibla est de (-12°) Sud/Est



Figure 3 : Mosquée Rahma



Figure 4 : Mosquée Abdellah Ibn Omar

3. Interprétation et commentaire :

L'A.C.L de Stidia contient uniquement deux mosquées locales qui ne sont même pas bien orientées vers la Qibla, qui servent à accomplir les cinq prières journalières et celle du vendredi.

Donc, Les mosquées existantes de par leur nombre, et leur capacité d'accueil, sont insuffisantes pour satisfaire les besoins de la population quant à l'accomplissement des cinq prières journalières et celle du vendredi.

II. Extension Urbaine de l'ACL :

Elle s'effectue sous forme d'un plan d'occupation du sol (P.O.S) qui s'étend sur une superficie de « **38 Ha** », situé dans la partie Sud-Ouest de la ville de Stidia est limité par :

Côtés Nord & Est : Agglomération chef-lieu de Stidia.

Côté Ouest : R.N N°11 (Axe Oran-Mostaganem) et terre agricole.

Côté Sud : Terres à forte potentialité agricole.

Le site est accessible par le C.W N°94 (ancien tracé de la R.N N°11 qui traverse la ville), et marqué par une topographie assez plane. Il est occupé partiellement par un programme de 150 logements collectifs en cours de réalisation.

1. Programme Projeté :

Le coefficient d'occupation au sol (C.O.S) est le rapport de la somme des surfaces hors - œuvre de chaque plancher y compris les loggias, les terrasses couvertes, les buanderies ainsi que les caves et les niveaux de garages dont le volume est au-dessus du sol.

Le coefficient d'emprise au sol (C.E.S) est le rapport entre la surface du sol hors œuvre et la surface de la parcelle.

HABITAT :

N°	Type	Nombre	Surface	Hauteur	C.O.S	C.E.S
01	Collectif	2572	11,89 Ha	R+07	2,80	0,30

POPULATION ATTENDUE :

Avec un programme de **2572 Logements** et un taux d'occupation du logement de « **T.O.L = 05 personnes par logement** », la population attendue de l'extension urbaine sera de **12'860 habitants**.

ÉQUIPEMENTS PUBLICS :

N°	Type	Ilot	Surface	Hauteur	C.O.S	C.E.S
01	Salle polyvalente	01	0,22 Ha	R+02	0,96	0,32
02	Centre culturel	02	0,19 Ha	R+02	1,14	0,38
03	Parking à étage	03	0,18 Ha	R+02	1,53	0,51
04	Polyclinique	04	0,22 Ha	R+02	1,44	0,48
05	Équipement touristique	05	0,07 Ha	R+02	1,80	0,60
06	Hôtel	06	0,81 Ha	R+04	1,35	0,27
07	C.F.P.A	07	1,50 Ha	R+02	0,60	0,20
08	Station de service	09	0,81 Ha	R+01	0,28	0,14
09	Protection civile	12	0,30 Ha	R+02	0,87	0,29
10	Showroom	13	0,88 Ha	R+01	0,38	0,19
11	Équipement économique	14	0,25 Ha	R+02	1,02	0,34
12	Marché couvert	21	0,38 Ha	R+01	0,66	0,33
13	Équipement éducatif	26	0,82 Ha	R+01	0,42	0,21
14	Réserve d'équipement 01	27	0,39 Ha	R+01	0,70	0,35
15	Réserve d'équipement 02	28	0,31 Ha	R+02	1,02	0,34
16	Équipement sportif	29	0,67 Ha	R+01	0,18	0,09
17	Équipement éducatif	30	0,91 Ha	R+02	0,63	0,21
	Total	-	09,99 Ha	-	-	-

N.B : l'extension urbaine ne prévoit pas de mosquées

STRUCTURE URBAINE :

Voies primaires :

Axe existant : C.W N°49 (Axe majeur qui relie l'ACL et l'extension urbaine)

Axe projeté : 17 m de largeur (double voie de 08 m avec terreplein central), il limite la zone du P.O.S vers le Nord.

Voie secondaire : 15 m de largeur (double voie de 7 m), sert à renforcer la connexion avec le tissu urbain existant.

Voies tertiaires : Voies de desserte, elles servent à la circulation interne distribuant les constructions.

2. Scénario N°01 :

Ilot N°	Affectation du terrain	Surface	Forme
27	Réserve d'équipement	0,39 Ha	Rectangulaire

Points forts	Points faibles
Desservi par trois (03) axes de circulation	
Situé à la proximité d'une placette publique	

3. Scénario N°02 :

Ilot N°	Affectation du terrain	Surface en Ha	Forme
28	Réserve d'équipement	0,31	Rectangulaire

Points forts	Points faibles
Desservi par trois (03) axes de circulation	
Situé à la proximité d'un espace vert	

4. Interprétation et commentaire :

La collecte des informations tirées à partir des documents graphiques et écrits nous a permis de constater ce qui suit :

L'Habitat est la fonction principale de l'extension urbaine qui la réserve **11,89 Ha** et d'une capacité de **2572 Logements** pouvant accueillir **12'860 habitants**.

Quant aux équipements publics, on peut classer les terrains réservés en deux catégories :

Terrains avec affectations : Généralement pour les équipements de première nécessité et ceux ayant des critères précises (localisation, surface, mitoyenneté, etc...), et qui sont dans ce cas d'étude des équipements scolaires (lycée, C.E.M, et école primaire), et un hôtel.

Terrains sans affectations : Pour les équipements secondaires et ceux qui ne demandent pas une localisation précise.

Malgré son nombre insuffisant et son importance, l'extension urbaine ne prévoit pas de mosquées pouvant satisfaire les besoins de la population existante et de celle attendue. Néanmoins, elle réserve des terrains pour accueillir des équipements moins importants à l'instar d'un hôtel.

Les deux réserves d'équipements constituent des bons scénarios pour l'affectation de mosquées de par leurs avantages leurs valeurs urbaines

Résultats et discussions :

D'après l'analyse morphologique du quartier de Tobana ainsi que l'enquête effectuée sur le P.O.S de Hassi Mamèche, et celui de Stidia quant à la programmation ou non de l'équipement de mosquée ainsi que d'éventuels scénarios de sa localisation, et à la quête d'une réponse à notre question de départ, la synthèse est scindée en deux volets :

I. Facteurs affectants la valeur urbaine des mosquées :

Pour la question de localisation, on peut dire qu'effectivement la place de la mosquée dans la cité ancienne peut être une référence et un référentiel pour la ville d'aujourd'hui et que les facteurs affectants la valeur urbaine de la mosquée qu'on peut les synthétiser de cette expérimentation sont :

1. La visibilité :

Situé à la partie haute de la topographie du site, et ayant une différence de hauteur par rapport à son environnement bâti.

2. L'accessibilité :

Situé à l'intersection des axes majeurs de la circulation, le cas échéant, donne sur l'axe majeur de circulation qui relie le tissu existant par la nouvelle extension urbaine (R.N, C.W, etc...)

3. La servitude :

Avoir un îlot tout entier pour être libre de toute mitoyenneté et éloigné de son environnement bâti.

II. Facteurs affectants la distribution géographique des mosquées :

Pour la question de distribution géographique, on peut dire que la place de la mosquée dans la cité ancienne ne peut pas être une référence et un référentiel pour la ville d'aujourd'hui vu la technique utilisée auparavant qui se base sur la distance de portée de voix de l'orateur (entre 68 m et 80 m) et qui ne peut pas être utile à notre époque sous l'effet de la technologie (hauts parleurs).

Proposition :

On peut proposer une autre alternative à cette technique et qui peut être applicable à notre époque tout en se basant sur **la vitesse du piéton qui est de l'ordre de 4 à 5 km/h en milieu urbain dense.**¹

La durée d'attente la plus courte entre l'appel à la prière (Athān) et la prière est celle de la prière du Maghreb qui est estimée à 5 min. Autrement dit : Le citoyen doit arriver à la mosquée dans une période de 5 min de son domicile sachant bien que sa vitesse varie entre 4 km/h et 5 km/h dans un milieu urbain dense donc le citoyen doit être à une distance variable de 350 m à 400 m.

Donc la mosquée doit couvrir une zone urbaine d'un rayon variable entre 350 m et 400 m. de ce qui précède **la distance entre les mosquées est variable entre 700 m et 800 m.**

N.B : La surface nécessaire du terrain est déterminée par la capacité d'accueil de la mosquée selon la densité de la population de chaque zone.

¹ Études nord-américaines (1976, 2005) d'après par Bozzani-Franc S, Leysens T, L'Hostis A. Soulas C & Vulturescu B (2010) *Un Urbanisme orienté vers le rail illustré par le projet Bahn*. Ville. Innovation dans les transports guidés urbains et régionaux, 2010, PDF, 17 pp, voir p 11/17

III. Nomenclature de critères de choix de sites d'implantations de mosquées :

N°	Nature	Échelle	Mécanisme
01	Distribution géographique	Ville	Distance entre 700 m et 800 m
02	Visibilité	Quartier	Situant à la partie haute de la topographie du site
03			Limiter la hauteur de l'environnement bâti à R+02
04	Accessibilité	Quartier	Situé à l'intersection des axes majeurs de la circulation, le cas échéant, donne sur l'axe majeur de circulation qui relie le tissu existant par la nouvelle extension urbaine (R.N, C.W, etc...)
05	Complémentarité	Quartier	Etre à la proximité des équipements qui drainent un flux journalier important de citoyens (marché, administration, bibliothèque etc...)
06	Servitude	Parcelle	Doit être un ilot tout entier et libre de toutes mitoyennetés
07			C.E.S ne doit pas dépasser 0.5
08	Fonctionnalité	Parcelle	Orienté vers la Qibla

Conclusion générale :

La prise en compte de la mosquée dans la planification urbaine en Algérie est une question politique, on pourrait faire le débat sans faire aucune allusion à l'urbanisme. Cependant, quand l'heure de la mise en pratique des décisions politiques sonnera, il s'avèrera que les questions d'implantation, de localisation et de distribution géographique se poseront comme des lacunes qui auraient gagnées à être traitées en amont.

Théoriquement, trois facteurs essentiels pouvant valoriser la mosquée à l'échelle urbaine à savoir : La nécessité de relier la mosquée à la conception de la structure urbaine, et sa desserte par les axes majeurs de la ville ; sa visibilité et sa dominance du paysage urbain de la ville par l'utilisation de la topographie du site et la limitation de la hauteur des constructions environnantes ; la servitude par rapport à son environnement bâti et sa liberté de toute mitoyenneté.

Pratiquement, et en se basant sur ces trois facteurs, notre réflexion se tourne autour de la création une nomenclature des critères de choix des sites d'implantations des mosquées soit dans le cadre d'une planification urbaine ou d'un tissu urbain existant.

En dernier, l'intégration de la mosquée dans son contexte temporel, social et culturel est, aujourd'hui, plus qu'une nécessité, c'est une urgence. La ville et la vie dans la ville algérienne n'auront de sens et de signification que si on restitue à la mosquée son rôle en tant que repère spatial et identifiant social et qu'on synchronise les normes urbaines et architecturales et les prescriptions religieuses.

Bien entendu, l'expérience nouvelle est toujours sujette à réexamen et à correction, nous espérons avoir tracé, si n'est un schéma précis, du moins une ébauche de réflexion pour les jours à venir.

Bibliographie :

I. Livres :

القران الكريم

د مصطفى بن حموش, المدينة و السلطة في الاسلام دار النشر, Palimpseste, الجزائر 2014

Anne Saurat-Anfray, Les mosquées phares de l'islam, Édition KOUTOUBIA, 2009

Dictionnaire de la langue française « Larousse ».

George Marçais, L'urbanisme musulman, 1939

George Marçais, La conception des villes dans l'islam

Henri STIERLIN, ISLAM : De Baghdâd à Cordoue, Édition TASCHEM, 2009

Kenza BOUSSORA-CHIKH, Histoire de l'Architecture en pays islamiques, Éditions CASBAH, 2004

Lewis MUMFORD, la cité à travers l'histoire, Éditions du SEUIL, 1964.

Maouia SAIDOUNI, Éléments d'introduction à l'urbanisme, Éditions CASBAH, 2000.

Pierre PINON, Lire et composer l'espace public, Édition STU, Paris, 1991.

William Marçais, L'Islamisme et la vie urbaine, 1928

II. Articles et mémoires :

Abdurahman MOHAMED et Ghada EL ABED, Urban space and the urban value of Jamea Mosque in Islamic City, The Islamic University Journal, 2011.

Fatimatul Azadiah Safee, Mohd Yazid Mohd Yunos, Nor Kalsum Mohd Isa, Safwah Mohamed Kamil, et Mohd Amirul Hussain, Principle of Islamic Neighborhood Planning in Order to Create a Better Neighborhood Community, Research Journal of Fisheries and Hydrobiology, 2016.

Hamid GARSIVAZ–GAZI, The position of Mosques in Islamic cities and its location design in new cities, Damascus University Journal, 2012.

Hassan KHARMICH, [La mosquée: Un repère dans la ville](http://habous.gov.ma/fr/architecture-des-mosqu%C3%A9es/1100-la-mosqu%C3%A9e,-un-rep%C3%A8re-dans-la-ville.html), 2007 (<http://habous.gov.ma/fr/architecture-des-mosqu%C3%A9es/1100-la-mosqu%C3%A9e,-un-rep%C3%A8re-dans-la-ville.html>)

Somaiyeh FALAHAT, Re-imagining the city : A new conceptualization of urban logic of the “Islamic city”, 2015

III. Lois et Décrets :

Loi n° 90-29, du 01^{er} décembre 1990, relative à l’urbanisme et l’aménagement a mis en place de nouvelles règles de production et de gestion du sol urbanisable.

Décret exécutif n° 13-377 du 5 Muharram 1435 correspondant au 9 novembre 2013 portant statut de la mosquée.

Décret exécutif n° 15-209 du 11 Chaoual 1436 correspondant au 27 juillet 2015 portant création et délimitation du secteur sauvegardé de la vieille ville de Mostaganem.